Canadian Social Economy Research Partnerships
Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale

OCCASIONAL PAPER SERIES
NUMBER 03 - JULY 2008

CAHIERS OCCASIONNELS
NUMÉRO 03 - JUILLET 2008

Social Economy in the co-construction of public policy

La démocratisation des politiques publiques: Une vision canadienne et québécoise

Yves Vaillancourt

ccrpés CENTRE CANADIEN DE RECHERCHE PARTENARIALE EN ÉCONOMIE SOCIALE
cserp CANADIAN SOCIAL ECONOMY RESEARCH PARTNERSHIPS
University of Victoria

Social Economy in the co-construction of public policy
La démocratisation des politiques publiques: Une vision canadienne et québécoise

Yves Vaillancourt

This paper is a by-product of broader research on the État stratège and the co-construction of public policy (see Vaillancourt, 2008 and 2007b). It was made possible through support from LAREPPS, CRISES, ARUC ÉS (community-university research alliance or CURA in social economy) and the CURA in social innovation and community development. We thank seven individuals who read and commented on earlier versions: Marie Bouchard, Marie-Noëlle Ducharme, Jean-Marc Fontan, René Lachapelle, Philippe Leclerc, Ana Lucia Maldonado and Benoît Lévesque. Translation from the French was performed by David Llewellyn.

Ce texte est un produit dérivé d'une recherche plus large sur l'État stratège et la coconstruction des politiques publiques (voir Vaillancourt, 2008 et 2007b). Sa production a été rendue possible grâce au soutien du LAREPPS, du CRISES, de l'ARUC en économie sociale et de l'ARUC en innovation sociale et développement des communautés. Nous remercions six personnes qui ont lu et commenté des versions antérieures, soit Marie Bouchard, Marie-Noëlle Ducharme, Jean-Marc Fontan, René Lachapelle, Philippe Leclerc, Ana Lucia Maldonado et Benoît Lévesque. La traduction du français à l'anglais a été faite par David Llewellyn.

ABOUT THE AUTHOR

As a professor of social work at the University of Québec in Montréal, Dr. Yves Vaillancourt has collaborated extensively with academics around the globe. His contributions to research on the social economy include his role as the founding editor of the journal Nouvelles Pratiques Sociales, and the director of the LAREPPS (Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales) research project. Dr. Vaillancourt has authored as well as edited several books on subjects related to public policy, economic development, and social trends. Currently, he is involved with the Community-University Research Alliance (CURA) on the Social Economy, based at UQAM, and the Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), an interuniversity and multidisciplinary research centre that analyzes innovation and social change.

Yves Vaillancourt, titulaire d'un doctorat en science politique, a été professeur à l'École de travail social de l'UQAM de 1976 à 2006. Professeur associé à l'École de travail social depuis septembre 2006, il est chercheur au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), à l'ARUC en économie sociale et au CRISES. Membre du comité sur les politiques publiques du National Hub en économie sociale au Canada, il est aussi membre du réseau Création de richesse en contexte de précarité (CRCP). Yves Vaillancourt nourrit de nombreux échanges avec l'Amérique latine. Il a fondé et dirigé la revue Nouvelles Pratiques sociales (NPS) de 1988 à 2003. Il a publié plus de 150 articles et chapitres de livres, une vingtaine de livres, dont Les politiques sociales au Québec (1940-1960) (Presses de l'Université de Montréal, 1988); Social Economy, Health and Welfare in Four Canadian Provinces (Fernwood, 2002) et L'économie sociale dans les services à domicile (Presses de l'Université du Québec, 2003).

Copyright © 2008 Canadian Social Economy Hub at the University of Victoria

Any portion of these materials can be freely available for information and educational purposes, but cannot be re-published in any format that may entail fees or royalties without the express permission of the copyright holders.

Design and Layout by Lindsay Kearns and James Kingsley

Printed in Victoria, Canada

ISBN 978-1-55058-395-3

ABOUT THE OCCASIONAL PAPERS

The Canadian Social Economy Research Partnerships (CSERP) will periodically publish research papers on the social economy. The papers will be by both scholars within the academy and by practitioners. CSERP hopes these papers will increase understanding of, and discussion about, the social economy and ideas, past, present and future.

ABOUT THE CANADIAN SOCIAL ECONOMY RESEARCH PARTNERSHIPS

The Canadian Social Economy Research Partnerships (CSERP) is a collaborative effort of six regional research centres across Canada, their community partners, and the national facilitating research hub. CSERP reaches out to practitioners, to researchers and to civil society, through the regional research centres and their community partners. It undertakes research as needed in order to understand and promote the Social Economy tradition within Canada and as a subject of academic enquiry within universities.

Canadian Social Economy Research Partnerships
c/o Canadian Social Economy Research Hub
University of Victoria
University House 2 - Rm 109
P0 Box 3060 STN CSC
Victoria BC V8V 3R4
Canada

Tel: 250.472.4976
Fax: 250.472.4341

secoord@uvic.ca

www.socialeconomyhub.ca

To purchase copies of this or any other of the Occasional Papers series, send $6 to the above address. Cheques should be made payable to the University of Victoria.

Table of Contents

Avant-propos 7

Social Economy in the Co-construction of Public Policy

Introduction 11

I. Some theoretical clarifications 14

State, market, civil society, third sector, social economy 14
Public policy 17

II. Co-production of public policy 19

Four co-production models 19
Nuria Cunill's contribution 21
Victor Pestoff's contribution 21

III. Co-construction of public policy and contribution of the social economy 23

Monoconstruction of public policy 23
Neoliberal co-construction 24
Corporatist co-construction 25
Democratic, solidarity-based co-construction 26

IV. Illustration of the democratic co-construction model using the case of social housing 29

Background to social policy in three stages 29
The case of social housing 30

V. Conclusion 35

La démocratisation des politiques publiques: Une vision canadienne et québécoise

Résumé 37

Introduction 39

I. Quelques clarifications théoriques 42

État, marché, société civile, tiers secteur, économie sociale 42
Les politiques publiques 45

II. La coproduction des politiques publiques 48

Quatre modèles de coproduction 48
La contribution de Nuria Cunill 50
La contribution de Victor Pestoff 50

III. La coconstruction des politiques publiques et l'apport de l'économie sociale 52

La monoconstruction des politiques publiques 52
La coconstruction néolibérale 53
La coconstruction corporatiste 55
La coconstruction démocratique et solidaire 55

IV. Illustration du modèle de coconstruction démocratique à partir du cas du logement social 58

Rappel de l'histoire des politiques sociales en trois étapes 58
Le cas logement social 59

V. Conclusion 64

References/Bibliographie 66

Avant-propos

Depuis le printemps 2007, j'ai rédigé plusieurs textes sur le thème de la co-construction[1] des politiques publiques en soulignant l'apport de l'économie sociale. En fait, à l'intérieur des équipes de recherche auxquelles j'appartiens, nous avons commencé à utiliser ce concept vers l'année 2005. Au début, nous utilisions alternativement les mots co-production et co-construction des politiques publiques en les traitant comme s'ils étaient synonymes. Mais avec le temps, nous avons décidé de bien distinguer les deux concepts pour des raisons que je présente dans mon paper. Dans ce foreword je me contenterai de rappeler comment j'ai été amené à produire plusieurs textes ayant trait à la co-construction au cours des douze derniers mois.

Au point de départ, j'ai eu une demande. Celle-ci provenait d'un groupe de chercheurs du CRISES et de l'ARUC en économie sociale qui avait décidé de préparer un ouvrage collectif sur l'économie sociale. Ce groupe, dirigé par Marie Bouchard, m'a demandé à l'automne 2006 d'assumer la responsabilité du chapitre sur la co-construction des politiques publiques. Je me suis empressé d'accepter l'invitation. Toutefois, en raison d'autres engagements que j'avais à ce moment-là, ce n'est qu'en avril 2007 que j'ai pu libérer du temps pour travailler sur ce dossier en commençant avec une revue de la littérature.

À la fin de mai 2007, je disposais d'une première version qualifiée de préliminaire et incomplète. J'ai décidé de la faire circuler auprès d'une vingtaine de personnes dans le but d'obtenir du feed back. Dans les semaines qui ont suivi, j'ai effectivement reçu un certain nombre de commentaires écrits et j'ai eu quelques rencontres pour discuter la première version. Sur la base des réactions reçues, j'ai produit en juillet une deuxième version. Cette dernière me semblait considérablement améliorée par rapport à la première. Toutefois, elle faisait problème sur le plan de la longueur. En effet, les chapitres attendus pour le livre de Marie Bouchard ne devaient pas dépasser 50 000 caractères, tandis que mon texte en faisait plus de 80 000 ! Comme je n'avais aucun goût de commencer à couper mon texte à ce moment-là, j'ai décidé de le faire circuler auprès d'un certain nombre de lecteurs ciblés, non seulement au Québec, mais aussi dans le Canada anglais (par exemple parmi les membres du Public Policy Committee du Canadian Social Economy HUB) et en Amérique latine. En outre, comme il ne semblait pas y avoir urgence pour la remise de la version finale du chapitre pour le livre de Marie Bouchard, j'ai décidé de laisser dormir ma deuxième version pendant quelque temps et de vaquer à d'autres activités.

C'est ainsi que le temps a passé et que j'ai continué à avoir de temps en temps des échanges avec des personnes qui s'intéressaient à mes travaux sur la co-construction. En octobre 2007, j'ai fait une communication en session plénière à la First International CIRIEC Research Conference on the Social Economy

1 En passant, à partir de mes échanges et lectures en français, en anglais et en espagnol sur les thèmes de la coconstruction et de la coproduction, j'ai fini par comprendre qu'il valait mieux mettre un trait-d'union en anglais et en espagnol et de ne pas en mettre en français. Il semble que la langue française aime de moins en moins les traits-d'union!

sur le thème de la co-construction. Puis, entre le 15 novembre et le 24 décembre, j'ai fait une tournée de 40 jours en Amérique latine (Chili, Argentine et Uruguay) et j'ai eu la chance de faire une dizaine de « charlas » sur le thème de la co-construction des politiques publiques. Ces présentations et discussions, avec des professeurs et étudiants (de programmes de maîtrise en administration publique, en économie sociale, en sciences sociales etc.), avec des hauts fonctionnaires, avec des activistes de mouvements sociaux et autres citoyens intéressés, m'ont donné l'opportunité de constater que le thème de la co-construction avait aussi de fortes résonances dans certains milieux latino-américains. En outre, ces échanges m'ont aidé considérablement à approfondir, clarifier et nuancer ma pensée. Enfin, ils m'ont donné l'idée de me faire un plan de publications qui comprendrait plus d'un texte sur le thème de la co-construction.

À mon retour au Québec, je me suis remis à l'écriture, ce qui m'a amené à favoriser la production de cinq textes distincts (incluant le présent texte). Dans ces textes, on retrouve essentiellement le même contenu, mais avec des variantes qui sont suggérées tantôt par le type de publication (working paper, ou chapitre de livre, ou article de revue), tantôt par la langue de publication et le lieu de diffusion. Voici la liste de ces publications.

1. **Paper no 1.** En janvier 2008, j'ai publié une version longue en français sous forme de working paper intitulé « Note de recherche sur l'apport de l'économie sociale dans la coproduction et la coconstruction des politiques publiques ». Ce working paper était une copublication de trois équipes de recherche soit le LAREPPS, le CRISES et l'ARUC-ISDC (Innovation sociale et développement des communautés) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). L'intérêt de la formule du working paper, c'est qu'elle permet de rendre rapidement publique la diffusion d'un texte, sans pour autant court-circuiter la possibilité de publier ultérieurement le même texte, plus ou moins remanié, dans une publication plus formelle (comme un livre, un article, un chapitre de livre).

2. **Paper no 2.** En fin de janvier 2008, je suis parti de la note de recherche (ou texte no 1) pour préparer une version plus courte sous forme de chapitre en français pour l'ouvrage collectif dirigé par Marie Bouchard sur l'économie sociale et appelé à être publié d'abord en français, puis en anglais. Mon chapitre s'intitule en français « Coconstruction des politiques publiques : l'apport de l'économie sociale ».

3. **Paper no 3.** Au début de février 2008, après avoir accepté une demande de Freddy Marinez, un professeur-chercheur mexicain en administration publique à l'Instituto Tecnologico de Monterrey, je suis parti de ma note de recherche (ou texte no 1) pour préparer un chapitre devant être publié en espagnol dans un ouvrage collectif mexicain dirigé par Vidal Garza et Freddy Marinez. L'ouvrage mexicain sortira bientôt sous le titre Democracia y política pública en América Latina: Del análisis a la implementación. Mon chapitre a été rédigé en français et traduit en

espagnol dès le mois de mars avec comme titre: "La democratización de las políticas públicas: Una visión canadiense y québequense". Il reprend mes thèses sur la co-construction des politiques publiques, mais en les adaptant au contexte latino-américain. Cela m'amène à faire référence plus amplement à une riche littérature latino-américaine sur la réforme de l'État, la démocratisation des politiques publiques, l'économie sociale et la société civile. Cela m'oblige aussi, dans l'introduction et la conclusión, à soulever la question des passerelles entre nos recherches québécoises et canadiennes et les pratiques latinoaméricaines dans le champ de l'économie sociale et de la démocratisation des politiques publiques.

4. **Paper no 4.** En mars 2008, à la demande du professeur Luis Fretes, directeur du département de sciences politiques de l'Université Catholique d'Asuncion au Paraguay et de la revue Estudios Paraguayos, j'ai accepté de proposer pour publication un article sur la co-construction. Pour ne pas porter atteinte à l'originalité de la publication du texte no 3, j'ai proposé que le texte à publier en espagnol soit une traduction en espagnol du texte no 2 (le chapitre du livre dirigé par Marie Bouchard) avec quelques ajustements. Cette proposition a été acceptée. Puis, l'adaptation du texte et sa traduction en espagnol ont été faites sans tarder. L'article a été transmis et le numéro de la revue dans laquelle il sera publié est sous presse. Le titre de l'article est le suivant: « La economía social en la co-producción y la co-construcción de las políticas públicas ».

5. **Paper no 5.** À la fin de février 2008, à la demande Social Economy HUB, j'ai dû suggérer un texte qui, parmi mes divers textes sur la co-construction, pourrait être traduit et publié en anglais comme working paper par le HUB. J'ai proposé que ce soit, à quelques petites modifications près, le paper que j'avais préparé pour le livre mexicain sur la démocratisation des politiques publiques (i.e. le paper no 3).

En somme, même si j'ai produit plusieurs textes sur la contribution de l'économie sociale à la co-construction des politiques publiques au cours des derniers mois, la publication du texte qui suit sous forme de working paper en anglais est une première. Je suis très heureux de cette opportunité qui m'est offerte de rendre public en anglais le fruit de mes travaux sur ce thème. Cela se passe dans une conjoncture intéressante qui favorisera des débats publics prometteurs. En effet, le SEHUB a fait de la co-construction des politiques publiques l'une de ses grandes priorités.

Yves Vaillancourt, 26 avril 2008

Social Economy in the co-construction of public policy

Introduction

In this paper, we will be talking a great deal about the democratization of public policy in Canada. But we will be doing so with the intent of establishing bridges to the theme of democratization of public policy in Latin America. While our deliberations on public policy certainly build on the expertise we have developed concerning historical trends and recent reforms in social policy in Canada and Quebec, these deliberations are enriched by the fact that, for the past 15 years or so, to analyse the changes in the state and in public policy in our country more accurately, we have felt the need to monitor closely similar changes that are under way in a number of European and Latin American countries. In that context, we have made several study trips to Latin America and have been closely following developments in the Latin American literature on the democratization of the state and public policy, paying close attention to similarities and differences between societies of the North and those of the South. All this, while not making us a Latin American specialist, has nevertheless made us a specialist in public policy changes in the North who is interested in the North while being influenced by numerous discussions with stakeholders and researchers from the South who share similar research issues on the democratization of the state, the economy and society.[2]

In short, we will be reporting on some findings from our research on democratization of public policy. We will do so by referring to the findings of certain theoretical and empirical research on specific social policy reforms, paying particular attention to certain reforms in which co-operation is seen between the state and stakeholders in the social and solidarity economy. We will also do so by taking into account certain literature reviews concerning the participation of stakeholders from civil society, the market, the third sector and the social and solidarity economy in the democratization of the state and public policy. It must be understood here that in our research, a large part of the originality

2 The Latin American countries which we have had the opportunity to monitor more closely with respect to research in line with our centres of interest are Argentina, Brazil, Chile, Haiti, Mexico and Uruguay.

Co-production refers to participation by stakeholders from civil society and the market in the implementation of public policy, while co-construction refers to participation by those very stakeholders in the design of public policy.

of our framework stems from the fact that we are seeking to make the link between various segments of scientific literature which often evolve hermetically. We are referring here to segments of literature concerning the reform of the state and public administration, civil society, the third sector and the social and solidarity economy. It seems to us that researchers and stakeholders specializing in the social economy, both in the North and in the South, would benefit from being more familiar with the expertise of researchers and actors specializing in the field of reform of the state and public policy and vice versa.[3]

The core of our thesis in the following pages will be to report on a number of our research findings, both theoretical and empirical, concerning the "democratizing" impact of the participation by the social economy in the application and definition of public policy. In that regard, we will be prompted to differentiate clearly between two concepts that are often treated as synonymous, that of the *co-construction* of public policy, and that of its *co-production*. For us, the difference between the two concepts is as follows: co-production refers to participation by stakeholders from civil society and the market in the implementation of public policy, while co-construction refers to participation by those very stakeholders in the design of public policy. Thus, co-construction stands upstream from the adoption of public policy, whereas co-production lies downstream, at the moment of its implementation.

To analyse the processes of co-construction and co-production of public policy, we use a conceptual framework responsive to the multiple configurations arising from the tangible evolution of interactions among three main spheres—the state, the market and civil society. By definition, public policy always involves participation by the state sphere and public authorities, since without state intervention there is no public policy. But the question to be considered is the following: Does state intervention in the genesis and application of public policy occur with or without participation by stakeholders from the market and civil society? Our answer to this question will be that the democratization and enhancement of public policy requires participation by collective and individual stakeholders from the market and civil society in its creation (co-construction) and its application (co-production). Clearly, to have good public policy, it is not enough merely to pay lip service to co-construction and co-production. Hence our concern to pinpoint the features and conditions of the configurations most compatible with the enhancement and democratization of public policy. Additionally, in these configurations, we will find participation by social economy stakeholders.

The paper comprises four main sections. In the first, we clarify some concepts,

3 For instance, in Latin America, when one examines the very rich literature on the democratization of the state and public policy as seen for instance in the CLAD journal Reforma y Democracia over the past 10 years or so, with a few exceptions (Elgue, 2004), one finds few references to the literature on the social and solidarity economy. On the other hand, among Latin American researchers recognized for their expertise in social and solidarity economy (Vuotto, 2003; Coraggio, 2004; Cattani, 2004; Coraggio and Gaiger, 2007; Singer, 2007; La otra economia, 2007), few references are made to the literature on the reform of the state and public administration. In Quebec, a reconciliation is currently being seen between researchers at ENAP (École nationale d'administration publique) and researchers specializing in social economy (Côté, Lévesque and Morneau, forthcoming in 2008).

in particular public policy, civil society and social economy. In the second, we look at the co-production of public policy. In the third, we examine the co-construction of public policy, with a view to identifying the features of a configuration model that is more democratic and solidarity-based, imbued with the contribution from the social economy. Finally, in the fourth section, we use the findings of our research on tangible cases of social policy reform, particularly in the field of social housing, to show that the democratic, solidarity-based model of co-construction and co-production of public policy, far from being solely a conceptual model, is to be found in certain social policy reforms that have occurred in Quebec and Canada over the past 20 years.

There is a tunnel vision which impoverishes the analysis of problems and planning of solutions.

I- Some theoretical clarifications

To grasp more clearly, in theoretical and practical terms, our analysis of the democratization of public policy while being attentive to the contribution from the social economy, it is important to agree on the meaning we give to certain key concepts used in our conceptual framework. Cases in point are the concepts of state, market, civil society, third sector, social economy, public policy and social and solidarity economy.

State, market, civil society, third sector, social economy

In the introduction, we stated that we would be taking into account interaction among *the state, the market and civil society* so as to pinpoint the nature and scope of the phenomena of co-construction and co-production of public policy. We also mentioned participation by stakeholders from the market and civil society in the definition and implementation of public policy. We pointed out our interest in a theoretical perspective in which the state works as part of a team with a variety of stakeholders from the market and civil society. In so doing, we reaffirmed our attachment to a *tripolar approach* responsive to the evolution of shared responsibilities among individual and collective stakeholders associated with the state, the market and civil society (Olvera, 1999: 20; Laville and Nyssens, 2001; Lévesque, 2003; Vaillancourt and Laville, 1998; Vaillancourt et al, 2004; Favreau, 2006). Opting for a tripolar perspective means distancing oneself from the binary approaches prevalent in the literature, whether those that examine solely the interaction between the state and the market or those focussing exclusively on interaction between the state and civil society. In either case, there is a tunnel vision which impoverishes the analysis of problems and planning of solutions.

Concerning *the state*, note that the players associated with it may belong to a variety of political scenes (local, regional, national, continental or global). We make a distinction among the conventional branches of political power, namely, the executive branch (or the elected members of the political party running the government), the legislative branch (or all elected members from the various political parties) and the judiciary. Obviously, we distinguish the *political level*, including those with a mandate under representative democracy, from the *administrative level*, comprising those involved in public administration.

In passing, we note that depending on the political system chosen by a country, the number of states may increase or decrease. In countries with a unitary system, including Chile, Uruguay, Haiti, France and England, there are fewer states and, in the formal sense, fewer arenas where public policy is defined. In countries with a *federal* system, such as Canada, Mexico, Brazil, Argentina and Germany, there are more states. Thus in Canada, in addition to the federal state, there are 13 provincial and territorial states to which the Constitution gives significant powers to legislate on social policy. This explains why it is possible, in this paper, to distinguish the Quebec state from the Canadian state

and to refer to specific Quebec social policy reforms in relation to those to be found in other provinces or throughout the federal state. According to some researchers, there is a connection to be made between the difficulties of decentralization and the fact that the Chilean political system is unitary (Garretón, 2007: 124 and 179; Waissbluth, Leyton and Inostroza, 2007).

We find it helpful to differentiate the sphere of civil society not only from the state and the market, but also from the family.

As to *the market*, we see it as a sphere distinct from that of civil society. This clarification is an important one, since much of the literature on civil society remains confused in this regard. For us, the market refers to the individual and collective stakeholders in the labour market or the market economy (businesses, owners and executives, managers, employees and self-employed, unemployed, etc.). The market also refers to representation structures, including management and labour organizations.[4]

As to *civil society*, we recognize that it is not a uniform reality. In the tradition of CRISES and CIRIEC International (Lévesque, 2003; Lévesque and Thiry, forthcoming; Enjolras, 2006) and in company with a number of Latin American researchers (Dagnino, 2002; Olvera, 1999; Marinez, 2007; Garretón, 2007; Cunill, 2004; Oszlak, 2007), we refuse both to embellish it and to demonize it, and we focus on its potential for democratization. We have clearly noted theoretical debates currently under way, for instance in the periodical *Voluntas*, as to the advantages and disadvantages of definitions of civil society that are exclusively normative (concerned with differentiating between "good" and "bad" organizations), or solely descriptive (embarrassed at the possibility of including such organizations as Al-Qaeda within civil society) (Munck, 2006). We opt for a definition that is predominantly descriptive while retaining some elements put forward by Anheier: "Global civil society is the sphere of ideas, values, institutions, organizations, networks, and individuals that are (…)[5] located *between* the family, the state, and the market" (2007: 10–11). In this definition, we find it helpful to differentiate the sphere of civil society not only from the state and the market, but also from the family. To pinpoint accurately the strengths and limitations of civil society with regard to the democratization of public policy, one must not ignore its relations with the state, the market and the family. As advocated by Garretón (2007: 48-50), one must take into account the socio-historical and socio-political matrix within which civil society exists, without erasing the place of conflict.

As to the concept of third sector, we have used it for the past 15 years or so, favouring a current of European literature[6] which is interested both in social

4 Labour and management organizations represent stakeholders anchored in the labour market but, as associations safeguarding their members' rights and interests, they are also located in civil society.

5 In this quotation, we have not retained the words "based on civility" as added by Anheier in an effort to revise an earlier definition so as to take into account criticisms from a current of literature that sought a more normative definition. We do not follow Anheier's route in this, because his addition of a qualitative criterion such as "based on civility" generates more problems than it solves. In fact, how does one set about differentiating organizations based on civility from those that are not?

6 In the European tradition, the third sector tends less to replace the state than to counterbalance it in the context of the post-welfare state crisis. In our review of the literature and debates on the third sector, within for example the activities of the International Society for Third Sector Research (ISTR), we noticed that Latin Americans tended to follow the U.S. tradition more than the European, so emphasizing the third sector is less consistent with placing greater emphasis on the state.

We subscribe to a broad, inclusive definition of the social economy which makes room for both the market and the non market component.

policy and in the possibly innovative input of third sector organizations in the democratization of social and public policy (Defourny and Monzon Campos, 1992; Means and Smith, 1994; Lewis, 1999 and 2004; Evers and Laville, 2004). The concept of third sector is narrower than that of civil society. But it is broader than that of social economy even if, in our earlier writings, we often treated them as synonyms (Vaillancourt et al, 2004), a little like Defourny and Monzon Campos (1992) and Evers and Laville (2004).

Concerning the concepts of *social economy, solidarity economy and social and solidarity economy*, let us begin by pointing out that we do not distinguish significantly between the concepts of social economy and solidarity economy. We would add that we like to use the expression social and solidarity economy, in the tradition of CIRIEC Canada (1998), the *Groupe d'économie solidaire du Québec* (GESQ) and the Intercontinental Network for the Promotion of the Social Solidarity Economy (RIPESS).[7] Moreover, we subscribe to a broad, inclusive definition of the social economy which makes room for both the market and the non market components, for instance, community and co-operative organizations which offer local services to individuals without charging user fees for those services (Vaillancourt et al, 2004; Vaillancourt, 2006 and 2008). As a result, stakeholders from the social economy can be anchored in both civil society (in particular for the non-market social economy) and the market (in particular for the market social economy).

The broad, inclusive definition of the social economy which we advocate emphasizes values and is influenced by the contribution of Belgian researchers (Defourny, Develtère and Fonteneau, 2001). It was taken up in Quebec by the *Chantier de l'économie sociale* (2001) and accepted by the Quebec government and the social partners at the October 1996 Summit on the Economy and Employment (Lévesque, Girard and Malo, 2001). According to that definition:

> *"Social economy organizations produce goods and services with a clear social mission and have these ideal-type characteristics and objectives:*
>
> - *The mission is services to members and communities and non-profit oriented.*
> - *Management is independent of government.*
> - *Democratic decision-making by workers and/or users.*
> - *People have priority over capital.*

7 In Quebec, we made the deliberate choice in 1998 not to oppose the concepts of social and solidarity economy, and to put forward a perspective of social and solidarity economy that targets a new development model that stands out from both neo-liberalism and statism (CIRIEC Canada, 1998; Lévesque, 2003; Favreau, 2005 and 2006). This made in-Quebec choice differs from the choice made in France by some solidarity economy movements which, for reasons associated with France's socio-historical context, prefer to oppose the concepts of solidarity economy and social economy strongly (Laville, 1994: 1-90). In Latin America, in particular in Brazil, one can observe a number of ongoing debates concerning the timeliness of opposing the concepts of social and solidarity economy. Thus, in the first issue of the journal La Otra Economia, the editor presented it as "the Latin American periodical of the social and solidarity economy." But, when one looks at the content of that issue, one discovers that several authors were tempted to prefer the term solidarity economy to the term social economy. Similarly, in the collective work published under the direction of Cattani (2004), most of the authors from Brazil and Argentina preferred to use the concept of solidarity economy.

- *Participation, empowerment, individual, and collective responsibility."*

(Chantier de l'économie sociale, 2001: 29; Vaillancourt et al, 2004: 315).

The legal status of these organizations and enterprises may be that of co-operatives, associations or mutual organizations.

Public policy

The concept of public policy[8] encompasses that of social policy.[9] At the same time, it shares many of the features of social policy. Public policy nevertheless is broader than social policy. It can also include policy with respect to education, transportation, immigration, housing, local and industrial development, environment, and so on.

The expression "public policy," just like "social policy," contains the word "*policy*," which refers to *intervention by the state or public authorities*. This intervention tends to redistribute income and support citizenship. It takes place in order to *foster the general interest* that is jeopardized when one relies merely on the operation of market laws or the resources of family solidarity alone. The pursuit of the general interest involves functions of *de-marketization* and *de-familialization* on the part of the state, to use the expressions formulated by Esping-Anderson (1999). Intervention by the public authorities may take a large variety of forms, including legislation, regulations, policy statements, white papers, budget announcements and fiscal measures. Without state intervention, there is no public policy. But by relying solely on state intervention, it is difficult to obtain quality social and public policy. And that is where the distinction between co-construction and co-production of policy starts to be helpful.

By relying solely on state intervention, it is difficult to obtain quality social and public policy. And that is where the distinction between co-construction and co-production of policy starts to be helpful.

In recent writings devoted to the definition of social policy with implications for the definition of public policy (Vaillancourt and Ducharme, 2001; Vaillancourt, in Tremblay, Tremblay and Tremblay, 2006: 25–28), we have applied ourselves to reconciling two goals: *to value state intervention, and to find a way of doing so without erasing the input from stakeholders from civil society and the market, in particular those from the social economy*. This work is more necessary than ever since the end of the golden age of welfare state era policy. In fact, in the 1970s and 1980s, we had often acquired the habit, in progressive circles, of valuing intervention by the state in defining its role as if the state were the sole architect of social and public policy. But with the hindsight gained following the welfare state and employment crisis of the 1980s, some progressive circles tried to adjust their focus so as to tighten the links between that policy and the needs of the communities concerned (Jetté et al, 2000; Vaillancourt, Aubry

In the 1970s and 1980s, we had often acquired the habit, in progressive circles, of valuing intervention by the state in defining its role as if the state were the sole architect of social and public policy.

8 A number of ideas on public policy developed in Vaillancourt and Charpentier (2005: 111–7) are restated here.

9 Owing to our more extensive research experience in the social policy field, one specific component of public policy among others, we tend to base our work more on our theoretical, historical and empirical knowledge developed in the field of social policy to address the concept and reality of public policy.

and Jetté, 2003; Vaillancourt et al, 2004). To borrow another of Garretón's expressions, the Left's concern with seeking a new paradigm for development became twofold: How to foster "a protective state that is much more active in economic life and in the task of redistribution" while permitting "greater control by the citizen of both the market and the state?" (Garretón, 2007: 193–194).

To break down the various stages involved in the genesis of public policy, we often refer to six dimensions:

1) identification of the main goals for attaining the general interest;[10]

2) choice of regulation standards to foster quality;

3) determination of funding means (state, private, mixed, etc.);

4) definition of responsibility-sharing with respect to management;

5) arrangement of responsibility-sharing with respect to the delivery of services belonging to public policy;

6) establishment of the policy for evaluating public policy.

This breaking-down of public policy into six components can help us in examining the processes of co-construction and co-production in a detailed, precise manner, as we shall see in the following sections. This is provided, however, that we do not do so with a mechanical rigidity that would lead us to lose sight of the fact that public policy, once adopted, never becomes permanent. On the contrary, it always remains exposed to being amended once again, and this gives rise to multiple phases of construction, de-construction and re-construction. This means that the institutional arrangements stemming from the adoption of public policy remain constantly likely to move and that, as a result, the production and co-construction of public policy often have to be begun again.

10 We grant that the general interest is never totally attained at a given moment in a given society. It is an ideal type which societies may come close to achieving provided they tend toward it with all their strength by the appropriate means.

II - Co-production of public policy

The term co-production is often heard in common parlance, for instance with respect to co-production of movies. The international literature on co-production is extensive, and has existed for the past 30 years or more. It looks on the one hand at the co-production of services of public interest to designate activities (or organizations or enterprises) in which users (or clients or citizens) participate in production and management on the same basis as employees (Laville, 2005).[11] On the other hand, there is also research literature specifically concerning the co-production of public policy, and that is what interests us here.

Four co-production models

Co-production concerns the application (or organization or production) of public policy. It occurs when the state is not alone in being involved in the implementation of a public policy, but shares responsibility with non state organizations, from the private sector, the third sector, or both sectors at once. Four scenarios may be seen here.

- *First scenario: there is not co-production, but monoproduction.* The policy is funded from the public purse; it is administered by organizations from the state public sector; the services are delivered by public sector employees. In Quebec, the policy on income security (or social assistance) is organized according to that model.

- *Second scenario: there is co-production, with exclusive or principal participation by organizations from the private sector.* This gives rise to a form of public-private partnership (PPP). In Quebec, public policy on accommodation and housing for dependent seniors is organized according to this model insofar as private for-profit residences constitute the main component of the service offering, whereas components coming under the public sector and the third sector remain in the minority (Vaillancourt and Charpentier, 2005). In a number of societies and policy fields, this type of configuration ties in with a neo-liberal perspective preoccupied with arranging the disengagement or non-engagement of the state and giving precedence to market logic (Rouillard et al, 2004; Rouillard, 2006). A number of privatization policies introduced in Brazil and Argentina during the 1990s followed this model.

- *Third scenario: there is co-production, with principal or exclusive participation by organizations from the third sector.* The state entrusts the administration and delivery of part or all of homecare services to co-operatives or non-profit associations, that is, stakeholders from the social economy. In Quebec, the family policy with respect to childcare centres

11 In another paper, we took a close look at the literature on the co-production of services of public interest, in particular the literature from administrative sciences and sociology of work (Vaillancourt, 2008: 3–5). This question is also addressed by Pestoff, Osborne and Brandsen (2007: 593).

The service offering is primarily the responsibility of the public sector, but significant components come under the private sector and third sector.

implemented since 1997 is organized according to this model. Funding and regulation of the policy lies primarily with the public sector, but the administration and delivery of services is the responsibility of third sector organizations. We can observe that this type of co-production often arises in the field of local services: transportation; garbage collection; waste recycling; food distribution; social housing; development of parks and public spaces; social services; etc. (Bresser and Cunill, 1998; Batley, 2007; Ndiaye, 2005). A number of researchers, including Oscar Oszlak, have highlighted the potential contribution of NGOs in that regard: "NGOs can play a crucial role in the co-production and co-management of socially valuable services." (2007: 58).

- *Fourth scenario: there is co-production, with mixed participation by organizations from the private sector and the third sector.* In this case, the administration and delivery of homecare services is the responsibility of a mix of organizations from the public sector, the private sector and the third sector, in varying proportions. The prevailing model in Quebec in home services policy concerning the elderly and disabled is similar to this mixed scenario. The service offering is primarily the responsibility of the public sector, but significant components come under the private sector and third sector. This type of co-production has been described as a "welfare mix" or "mixed economy of welfare" by some researchers (Evers and Laville, 2004: 14–17, 137, 169; Pestoff, 2006: 511–513).

In short, the co-production of policy is deployed *at an organizational level* (in the organization of products and services), and it is possible to find it on a *macro* level (in a given national policy in a given specific public policy area) or on a *micro* level (in a given public policy of a given municipal administration) (Rich, 1981; Brito, 2002; Bifarello, 2000; Ndiaye, 2005; Kliksberg, 2007).

The contribution of co-production to the democratization of public policy stems less from the number of stakeholders from the third sector present in this policy than from the quality of the relations created between the state and the third sector.

In our own research work and in this paper, we are especially interested in the third scenario concerning co-production, that is, in the model of co-production calling significantly on participation by organizations from the third sector and the social economy. It is not a question of idealizing this model and wanting to impose it in all areas of public policy. We should mention immediately, to avoid any misunderstanding, that *the contribution of co-production to the democratization of public policy stems less from the number of stakeholders from the third sector present in this policy than from the quality of the relations created between the state and the third sector* (Vaillancourt and Laville, 1998; Lewis, 1999 and 2004; Pestoff, 2006; Proulx, Bourque and Savard, 2007).

In any case, co-production involving participation by the third sector gives rise to a variety of socio-economic practices which abound in the societies of the South (Bresser and Cunill, 1998; Bifarello, 2000; Ndiaye, 2005; Vitale, 2005; Batley, 2007) and the North (Vaillancourt and Laville, 1998; Lewis, 1999 and 2004; Pestoff, 2006; Proulx, Bourque and Savard, 2007). Several researchers have studied this form of co-production, seeing in it a possible contribution to greater democratization of the economy and society (Favreau and Salam Fall,

2007; Cunill, 2004; Pestoff, 2006).

Among these authors, there are two whose contribution we wish to emphasize: Nuria Cunill and Victor Pestoff.

Nuria Cunill's contribution

We will spend less time on *the contribution of Nuria Cunill*, a Chilean public administration expert belonging to the progressive CLAD movement, because we have had the opportunity to examine her theoretical contribution in greater depth elsewhere (Vaillancourt, 2007b: 11–12). In her writings, Nuria Cunill formally uses the concept of co-production of public policy. But she does not formally use those of third sector and social and solidarity economy, while nevertheless showing great sensitivity toward the principles and values of the social and solidarity economy. In a highly influential text on the co-production of public policy, Cunill (2004) works to show that co-production could have a more democratizing scope if the state, in seeking its partners, were to tear its eyes away from the market (and private, for-profit enterprises) and begin to see the possible contribution of another type of stakeholders. She shows this sensitivity by making the distinction between two forms of private realities, namely, the for-profit private sector "guided by market logic" and the "private sector guided by the logic of solidarity," referring among other things to co-operatives and certain NGOs (Cunill, 2004: 26–28).[12] In so doing, Cunill points to a scenario of *solidarity-based co-production* or co-production "guided by the logic of solidarity." Implicitly at least, hers stands out from a bipolar approach (public / private), and opens the way to a tripolar framework (state / market / third sector).[13]

Victor Pestoff's contribution

There is also *the contribution of Victor Pestoff*, a U.S.-born Swedish political scientist who has often contributed to the work of CIRIEC International by conducting case studies on participation by the third sector in the transformation of public policy in Sweden. In a recent article entitled "Citizens and co-production of welfare services," Pestoff reported on comparative research under way in eight European countries concerning childcare services. In using the concept of co-production, Pestoff looks at the configuration of responsibility-sharing among the state, the private sector and the third sector in public policy under certain Swedish municipalities. He expresses his interest in a co-production framework in which the role of the state concerns funding and regulation, while that of the third sector focusses on management and delivery of welfare services (Pestoff, 2006: 517). He argues in his article that, when third sector

12 Here is a significant extract from Cunill's paper: "Co-operative structures self-managed by local communities for the delivery of public services are probably the maximum expression of citizens' influence on public administration, as well as being the model par excellence of societal government. This type of institution which "empowers" citizens to exercise control over themselves more than over others is at the other extreme from the bureaucratic model that generates political passivity and dependency" (Cunill, 2004: 26). [Our translation]

13 This openness of Nuria Cunill's to a tripolar framework is expressed even more clearly in an unpublished paper (Cunill, forthcoming in 2008).

In short, for Pestoff, it is third sector organizations that are the best placed to foster this plural participation with a "democratizing" reach.

organizations are associated with the co-production of collective child services, they have a capacity to broaden and deepen the democratic governance exercised by the public authorities. These forms of governance that are open to participation by the third sector are often deployed, in Sweden, for instance, in local areas under the aegis of municipal public authorities. The issue then becomes the sharing of power and responsibility (financial, political, educational and social) among a variety of collective stakeholders (including the parents of children in childcare centres and childcare centre personnel) and the public authorities concerned in the local area (2006: 511–513). Pestoff thus displays his preference for services provided by the third sector, emphasizing that parents' participation is easier there than in public or private, for-profit services (Pestoff, 2006: 515). In short, for Pestoff, it is third sector organizations that are the best placed to foster this plural participation with a "democratizing" reach. This is clearly visible on certain conditions, such as being able to count on adequate public funding (2006: 515) and appropriate regulation (2006: 517).

In our view, the contribution of Cunill, Pestoff and other authors in the same theoretical vein is important for the democratization of public policy. But this contribution *appears to be limited to the organizational dimension* of public policy, insofar as participation appears to be valued at the moment when policy is applied, and not necessarily at the moment when it is defined. With such a viewpoint, we find ourselves close to the boundary between co-production and co-construction of public policy, but we do not cross it, and to our mind that is regrettable.

III - Co-construction of public policy and contribution of the social economy

We have seen that co-production of public policy, especially when arranged according to the third scenario, which entrusts a significant role to stakeholders from the third sector, can constitute a major advance for democratization. But this advance remains limited and incomplete if it is limited to the organizational dimension. To go beyond this limitation, co-production has to be combined with elements of true co-construction, which is deployed at an institutional level in relation to the establishment of the general directions and foundational elements of the public policy itself.

In this section, we therefore look at the co-construction of public policy, trying to pinpoint various configurations with which it may be associated and giving priority to the features of a democratic configuration in which the social economy provides significant input. Unlike the concept of co-production, that of co-construction of public policy receives little mention in the literature, hence the importance of benchmarking it clearly.

As we mentioned earlier, co-construction concerns public policy when it is being designed and not merely when it is being implemented. It is deployed upstream, in other words, when public policy is being conceived. Our interest in the co-construction of public policy is tied to the idea that it can become more democratic if the state agrees not to construct it all on its own. We suggest that the democratization of such policy would gain from this, at least in some societies, at certain moments in certain specific policy areas, if the state worked to co-construct it by partnering with stakeholders from the market and civil society, not to mention from the social economy.

To distinguish the conditions of the co-construction model which interests us, it is enlightening to state a variety of scenarios in which the state constructs policy on its own or co-constructs it with other socio-economic agents.

Monoconstruction of public policy

There are moments in history and societies where the state is not a co-constructor of public policy insofar as it constructs public policy all on its own. To grasp the concept of the state as a partner in the co-construction of policy, it is helpful to distinguish it from its opposite.

It is a question here of an authoritarian, hierarchical, entrepreneurial state which emerged in several *Northern countries*, during the *Trente Glorieuses*, the 30 years following World War II (Enjolras, 2005 and 2006; Vaillancourt, 2007b). Examples include the French state and the Canadian federal state of 1945–1975, and the Quebec state of the Quiet Revolution and the Castonguay reform of

Co-construction concerns public policy when it is being designed and not merely when it is being implemented. It is deployed upstream, in other words, when public policy is being conceived.

the 1960s and 1970s. In these scenarios, the classic conception of accountability in representative democracy makes elected officials solely accountable. It is based on lessons drawn from historical periods prior to 1945–1975 during which the state was tossed at will by market forces, the family and civil society. But this leads directly to the shortcomings of the hierarchical state which, to stand out more clearly from the laissez-faire attitude in vogue during the 1930s crisis, sometimes found itself at the other end of the pendulum.

In the countries of the South, particularly in Latin America, the form of authoritarian state that constructs public policy on its own—or monoconstructs—has historically prevailed in other forms than in the North. In some countries, the trend to monoconstruct public policy remains a legacy of the military dictatorships that prevailed in Chile from 1973 to 1989 (Garretón, 2007: 77–82), Brazil from 1965 to 1980 (Dagnino, 2002: 21–76), Argentina from 1976 to 1983 (Oszlak, 2007), Uruguay, Paraguay, Bolivia, and so on. Certainly, since the 1980s and 1990s, those countries have made the transition to democracy, but that democracy often remains fragile, incomplete and hampered by the persistence of authoritarian enclaves. Other countries did not formally experience military dictatorships, but they did undergo long periods of civil war, coups d'état and revolutionary turmoil, as in Salvador, Nicaragua and Guatemala. Or they experienced a 70 year period of single-party rule, as in Mexico until 2000 (Garretón, 2007: 42–44; Marinez, 2007: 332–333). There is also the unique case of that other country—Haiti—which formally won its independence as far back as 1804 but which, over the following 200 years, for one reason or another, including the 29 years of dictatorship under Duvalier Father and Son (1957–1986), has always awaited a lasting transition to democratic life and the emergence of a state of law (Woog, 2004; Élie, 2006).

Thus, in both Northern and Southern societies, the model of monoconstruction of public policy remains current and hinders the transition to co-construction. One is often in the presence of a form of interventionist, bureaucratic state which tends to see itself as a referee above the fray, like a great planner, entrepreneur and operator. This state acts in an authoritarian manner, seeing itself as solely responsible for public policy. This is all compatible with the recourse to co-production in one form or another, as there is nothing to prevent the state from constructing its policy alone, while using the private sector and third sector to implement it.

Neoliberal co-construction

For there to be co-construction of public policy, it is necessary for *the state to favour open forms of governance which make room for participation by social stakeholders from non-state sectors, that is, the market and civil society.* Before looking at the benefits of this form of co-construction, it is important to remember that, in the recent evolution of capitalist societies, in various Northern and Southern countries, many co-constructed public policies were created as a result of special links established between the state and socio-economic elites anchored in

market forces. Without returning to simplistic representations borrowed from the Marxist structuralism made popular during the 1970s, which suggested that the state is an instrument at the service of the dominant classes (Harnecker, 1971),[14] it has to be recognized that the state is not neutral. It leans toward certain social forces rather than others, and is anchored in inegalitarian social relationships marked by class, gender, intercultural and other divisions.

It has to be recognized that the state is not neutral. It leans toward certain social forces rather than others, and is anchored in inegalitarian social relationships marked by class, gender, intercultural and other divisions.

In short, to be in a position to grasp more clearly and foster the possible, desirable contribution of the market and civil society to the co-construction of public policy, it should be recognized that co-construction can be conceptualized and operationalized in various ways, some of which may be less compatible than others with the pursuit of the general interest. Consider two forms of co-construction in particular, neo-liberal co-construction and corporatist co-construction. In these two scenarios, the state enters into practices of policy co-construction. But the goal of pursuing the general interest is abandoned.

In *neo-liberal co-construction*, in vogue in the past few years in several countries, in particular with the popularity of the dominant managerial current of New Public Management (NPM) and the formula of public-private partnerships (PPPs), the state is encouraged to construct public policy by co-operating with the private sector, that is, with the dominant socio-economic agents in the market economy. In this neoliberal co-construction, there are institutional arrangements that favour competitive regulation often described as "Quasi-Markets" in the UK literature on social policy. This Quasi-Market regulation may be recognized by the fact that the state opens up the construction and production of policy to participation by organizations from the public, private and third sectors, while inviting those organizations to compete with one another for contracts (Le Grand and Bartlett, 1993; Means and Smith, 1994; Lewis, 1999, 2004). It embodies a logic of market-driven instrumentalization, for instance through performance-related contractual clauses or reporting methods built into service agreements. Finally, it ties in with a logic of "shedding the load" of public responsibilities onto other stakeholders, at lower cost and with a fragile guarantee as to quality of services and jobs.

Corporatist co-construction

There is also the model of *corporatist co-construction* that is well known in Latin America. This model was also in vogue in Quebec in more traditional forms during the 1940s and 1950s, and in more modern forms during the 1970s and 1980s with the formula of sectoral socio-economic summits. In the two variants of the model, there is a form of co-operation between stakeholders from political society, the labour market and civil society. But these relations are deployed along lines that remain associated with unequal representation. Some sectors of socio-economic activity and stakeholders associated with labour and management circles are included in the dialogue and deliberation with the

14 We refer here to a book by Marta Harnecker (1971), a Chilean disciple of Louis Althusser. This work was frequently re-issued at the time, and its publication had a major influence on the Marxist structuralism current in several Latin American countries, and in Quebec, during the 1970s.

state, whereas others are excluded. The result is that certain groups of stakeholders have more weight than others, and that the co-construction of public policy is monopolized by special interests[15] (Bresser Pereira and Cunill, 1998; Cunill, 2004; Brugué, 2004; Oszlak, 2007; Enjolras, 2006; Thériault, 2003; Garretón, 2007; Lévesque, 2007).

Democratic, solidarity-based co-construction

The democratic, solidarity-based co-construction that interests us is consistent with the pursuit of the general interest and keeps its distance from the neo-liberal and corporatist configurations. We will identify four features of this configuration.

First, the state remains a partner like no other. The thesis of co-construction suggests that the state co-constructs policy by co-operating with co architects from the market and civil society. As mentioned in our work on the État stratège (Vaillancourt, 2007b), the thesis of co-construction does not mean the state stands on exactly the same footing as the other non-state stakeholders with which it co-constructs. Ultimately, the state has to rule alone on disagreements and is the one making the final decisions (Pierre and Peters, 2000). Certainly, it develops policy in close co-operation with stakeholders from the market economy and civil society.[16] It dialogues, interacts and deliberates with non-state stakeholders. It remains both above and close to them. In that way, it avoids becoming enclosed in a position of self-sufficiency and omnipotence.

Second, democratic co-construction builds on a reform of the state that enables it to become a partner of civil society without for all that ceasing to be a partner of stakeholders from the market economy. It differs from an anti-capitalist co-construction in which the state would be the partner of civil society against the stakeholders from and principles of the market economy.[17] It ties in with a plural economy perspective (Lévesque, Bourque and Forgues, 2001: 59–65), having drawn lessons from the failures of real socialism in the former Communist countries since the fall of the Berlin Wall. Thus, it seeks a break with neo-liberalism, but not with the market economy (Julliard, 2007). It targets a reform of the state which Jon Pierre (2005) calls "participatory reform." This reform refuses to remain focussed on the state or the market. In this reform, the "state's strength derives from its capacity to call on the resources of all seg-

15 In Latin American countries such as Mexico and Argentina, corporatism led to highly split, clientelist social policies that offer advantages to certain social groups (unionized civil servants, for instance) while leaving large segments of society without any social protection.

16 It should be emphasized that the debate is coloured by each stakeholder's special interests. The important thing here is the existence of public spaces where the stakeholders can become involved, even if often the policy defined does not fully satisfy each stakeholder's particular interest. For instance, in the case of the definition and legitimization of environmental policy in Quebec, we find participation by the private sector and civil society, and by the state. There are certain spaces in which, one way or another, these three types of stakeholders can be involved in co-construction (Conférence régionale des élus, Conseil régional de l'environnement, Bureau des audiences publiques sur l'environnement [BAPE], etc.). But this does not mean that the final outcome always meets the expectations of all the stakeholders involved (Maldonado González, forthcoming in 2008).

17 Along with other authors (Favreau, 2005; Julliard, 2007; Garreton, 2007: 91–2), we feel it is important to differentiate clearly between the break from capitalism and that from neo-liberalism, and this invites us to talk of capitalism and the alternatives in the plural, and not just in the singular.

ments of society with a view to achieving collective goals and meeting the collective interest" (Pierre, 2005). This vision is timely in the countries of both the South and the North (Salam Fall, Favreau and Larose, 2004: 1–43; Ndiaye, 2005).

Seen this way, solidarity-based co-construction is not a luxury, but a necessity for a democracy.

Third, democratic co-construction involves a deliberation between the best of representative democracy and the best of participatory democracy (Thériault, 2003; Cunill, 2004; Enjolras, 2006). This perspective differs from certain vogues which on the one hand encourage the demonization of representative democracy (on the grounds that all politicians are dishonest) and on the other hand discredit participatory democracy (on the grounds that it immobilizes the state by making it hostage to interest groups). While acknowledging that representative democracy ultimately has the last word, the co-construction promoted here implies that elected officials establish open, inclusive forms of governance in which dialogue is favoured between the elected officials and the leaders of the participatory democracy. This supposes the existence of interfaces, forums for mediation and deliberation, public spaces, encouraging gateways (Enjolras, 2006; Dagnino, 2002). This also requires qualities of democratic facilitation both from the leaders of the state and political parties, and from the leaders of civil society. Competent, democratic political facilitation and leadership here involves the ability to recognize and manage conflict, and foster the broadening of forms of governance by including socio-economic and socio-political stakeholders that are often excluded, or rarely listened to (Brito, 2002; Brugué, 2004; Vaillancourt, 2007b).

Fourth, the democratic, solidarity-based co-construction of quality public policy involves recognition of the participation by stakeholders from the social economy as well as a partner-type relationship between the state and those stakeholders. It is not a case here of asking for a privilege for the social economy as if one wanted it to become a pressure group that would dictate to the public authorities its order in terms of public policy. Rather, it is a case of enabling the social economy to express its voice among those of other stakeholders at the moment when public policy and programs are defined. The issue is that of enabling the social economy to move beyond the status of a mere tool or instrument of the state in the application of public policy plans co-constructed without it. It is that of permitting the establishment of a *partner-type relationship, that is, a non-instrumental relationship*, between the state and the social economy. In a partnership interface, stakeholders from the social economy retain a degree of *autonomy* in relation to the state (Proulx, Bourque and Savard, 2007; Lewis, 1999 and 2004; Vaillancourt and Laville, 1998; Thiry and Lévesque, forthcoming in 2008).

In short, seen this way, solidarity-based co-construction is not a luxury, but a necessity for a democracy. In fact, when stakeholders from civil society and the social economy are forgotten or instrumentalized in the relationship with the state, public policy is impoverished, because it reproduces the downside of competitive or bureaucratic regulation. At the same time, this public policy be-

comes less fair and inclusive. Hence the criticism addressed by the social economy at the institutional arrangements most often found in PPP-style initiatives. This criticism blames PPPs for often being similar to a binary co-construction calling exclusively on the state / market pairing and depriving itself of the input from the social economy (*Conseil de la coopération du Québec*, 2004; *Chantier de l'économie sociale*, 2001, 2005; Lévesque, 2003; Vaillancourt, 2007b).

Thus, after maintaining our distance both from the monoconstruction model and from the neo-liberal and corporatist co-construction models, we have underscored our preference for a democratic co-construction model that builds both on participation by stakeholders from the market and civil society and on that of the social economy that promises social innovation based on successful experiments.

IV- Illustration of the democratic co-construction model using the case of social housing[18]

To facilitate a better understanding of the scope of our theoretical positions, we will illustrate our thesis using concrete cases of social policy reform that have occurred in Canada, and more specifically in Quebec. This will make it possible to see that the democratic and solidarity-based model of co-production and co-construction of public policy presented above constitutes more than a conceptual device. It is a model that has tangibly left its mark on the recent history of social development in Quebec. To document this statement, we will first briefly run over the history of social policy, then we will look at the case of social housing.

Background to social policy in three stages

In view of the subject of study chosen in this paper, we can "re-read" the history of social policy by distinguishing *three stages*.[19]

In the *first stage* (1920–1960), the Quebec state was very reluctant to intervene in social policy, and when it did so, it favoured co-production, but not co-construction of public policy. In this co-production, in the health and welfare field, for instance, there was strong use of third sector organizations largely dominated by the Church. One thinks, for instance, of the (non-profit) social service agencies of the 1950s and 1960s. In this co-production, relations between the state and third sector organizations remained instrumental rather than partnership-based.

In a *second stage* (1960–1980) corresponding to the development of the Quiet Revolution and the Castonguay reform, the Quebec social state intervened relatively alone to construct and produce welfare state-type social policy (Jetté et al, 2000). This led to a period of *monoconstruction* of public policy along with a moderate dose of co-production. In this co-production, stakeholders from the third sector and the social economy had a real but marginal presence and a low profile (Jetté, 2005 and 2008). Emphasizing the "state public sector" combines with minimizing the value of the "non-state public sector."

In a *third stage* (1980–2008), which arose in a context of crisis and transformation of the welfare state, more co-production and co-construction of social policy is to be found, with, in some fields, participation by stakeholders from the market and civil society within which the social economy is present and recognized, particularly in certain social policy reforms from the mid-1990s onward (Vaillancourt, 2003; Jetté, 2005; Ulysse and Lesemann, 2007).

18 *Marie-Noëlle Ducharme's comments and suggestions were very helpful to us in writing this section.*
19 *For a more detailed presentation of this historical re-reading, see Vaillancourt, 2008: 16–18 and 2007b: 14–19.*

The social housing field in Quebec is a fascinating laboratory with respect to social innovation, in terms of both social practices and public policy.

Specifically, it was during this third stage that certain innovative reforms made their appearance, and these clearly illustrate the democratic, solidarity-based configuration of co-construction of public policy presented in Section 3. In these reforms one finds, to varying degrees, partnership-based relations between the state and the social economy.

The case of social housing

In our research papers over the past 10 years, we have closely monitored the evolution of several social policy reforms which illustrate the model of solidarity-based co-construction presented above. We looked among other things at the issues of co-operation between community organizations in the health and social services field, and in the area of the labour market integration of socially vulnerable individuals, such as young people and disabled persons. We studied the case of family social policy, which since 1997 has led to the development of 1,000 childcare centres caring for children aged 0–5. We worked on the transformation of public policy concerning institutional and community care for frail elderly people as well as disabled persons. We also closely monitored public policy trends with respect to social housing for economically and socially vulnerable individuals.[20] In all these reforms one finds, in varying configurations, a degree of participation by stakeholders from the social economy and the third sector in forms of co-production and co-construction of public policy. But since we lack space here to appraise each case, we shall restrict ourselves to social housing.

The social housing field in Quebec is a fascinating laboratory with respect to *social innovation*, in terms of both social practices and public policy. Social housing practices and policy evolved from a mode comprising elements of co-production (until 1990) to a mode resolutely focussed on the co-production and co-construction of public policy, along with strong participation by the social economy. To grasp this statement more clearly, let us first look at the context.

First, these social innovations occurred paradoxically in difficult budgetary conditions. On the one hand, Canada's provinces and territories have little fiscal leeway for creating social housing. On the other hand, from 1993 onward, there was a brutal withdrawal of joint funding by the federal state. This funding had made it possible, since the 1950s, to share the cost of new social housing programs put forward by the provincial and territorial governments.[21] In this difficult context, Quebec was, along with British Columbia and Manitoba, one of the few Canadian provinces to develop new social housing programs (Vaillancourt and Ducharme, 2001; Dansereau, 2005: 22–23).

20 See a number of papers in which these tangible cases of reform are analysed in greater depth: Vaillancourt and Tremblay, 2002: 37–58; Vaillancourt, 2003; Vaillancourt, Aubry and Jetté, 2003; Vaillancourt et al, 2004; Vaillancourt, 2007b: 18–22; Jetté, 2005 and 2008.

21 Since 2000, the federal government has begun once again to participate in the funding of certain provincial initiatives. But it has done so timidly in reference to provincial programs concerning narrowly targeted clienteles (such as the homeless).

Second, these innovations often occurred through the social practices which emerged in a local or regional area, without even benefiting from a public policy that contributed to supporting them. Once these innovative social practices proved their worth and were recognized as successful experiments, they began to be publicized and become points of reference, and this had the effect of encouraging public decision-makers to develop new public policy to support such practices. In this way, public policy helps disseminate and perpetuate timely innovations tested in conclusive experiments. That is what we call the transition from experimentation to institutionalization.

Third, the main protagonists of social housing innovations come from the third sector and the public sector. Among stakeholders from the third sector and the social economy are the housing co-operatives and NPOs, as well as their regional and province-wide federations. There are also the *Groupes de ressources techniques* (GRT); the *Front d'action populaire en réaménagement urbain* (FRAPRU); low-income housing tenant associations and their Quebec-wide federation, and so on. Stakeholders from the public sector are also very involved, in particular with the development of community action practices in low income housing (Morin, Aubry and Vaillancourt, 2007; Morin, 2007). Among stakeholders from the public sector, there are of course the elected officials responsible for housing issues in the Quebec state. There are also managers and practitioners from the municipal housing bureaus, the *Société d'habitation du Québec* (SHQ), the Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) and other provincial, regional and local public agencies called upon to work with stakeholders from the housing sector. We are thinking among others of several players in the health and social services network. In fact, for the past 20 years, the social innovations that have led to advances in public practices and policy in social housing have often been the outcome of close co-operation between social economy and public sector stakeholders.

Here now are *four illustrations of participation by the social economy and the third sector* in the co-production and co-construction of public policy on social housing.

The first example is proof positive of the participation by the social economy in the co-production of public policy. This participation began as early as the 1960s, but increased during the 1970s, when the federal state altered its social housing cost-sharing programs so as to permit the provinces taking advantage of them to develop new social housing units that could come under not only the public sector (i.e., the low-income housing formula), but also housing co-operatives and non-profit organizations (NPOs). The Quebec government was quick to take advantage of this change in federal policy. From the 1970s onward, it developed programs in the housing field that broke with monoproduction and built on co-production.[22] In fact, under these programs, the new housing

22 While this transition was taking place from monoproduction to co-production of Quebec's housing policy, this policy, like the federal policy, remained somewhat monoconstructed, inasmuch as the definition of policy remained the business of the state alone. From the 1990s, Quebec public policy would evolve toward co-construction insofar as the third sector partners associated with the production would finally succeed in imposing themselves in the development of several areas

units created came from both the social economy and the public sector. Low-income housing continued to be built, but at the same time the development of housing co-operatives and NPOs was favoured. As the Quebec state had been slow adopting its housing policy (in 1967), the golden age of low-income housing was not as long-lived in Quebec as it was elsewhere in Canada. As a result, from the 1980s and in particular from the 1990s, the place of the social economy in the total number of housing units became historically greater in Quebec than in the other provinces. This trend was accentuated from 1997 onward, with the implementation of the AccèsLogis program. This Quebec program gives priority to projects from local areas and favours participation by the social economy in the application of public policy on housing. Through AccèsLogis, 20,000 new social housing units were developed from 1997 to 2007. And housing co-operatives and NPOs accounted for the vast majority of these units (Vaillancourt and Ducharme, 2001; Ducharme, 2006).

The second example of innovation concerns the creation of technical resource groups (Groupes de ressources techniques, or GRTs) *in the late 1970s, a device which contributed to consolidation of the participation by the social economy in the co-production of public policy on housing in Quebec*. The recognition and support of GRTs by the Quebec state marked the appearance of a new tool which fostered the emergence of several housing innovations. The GRTs are non-profit organizations, that is, organizations coming not under the public sector but under the third sector. They were entrusted with a major role within the application of Quebec's public policy on housing for the past 25 years. They share the values of participation, democratization, accessibility and local development specific to the social economy. They are essential travelling companions for the housing co-operatives and NPOs (Bouchard and Hudon, 2005).

Quebec's community housing fund (Fonds québécois d'habitation communautaire, or FQHC) is a third example testifying to the participation by the social economy not only in the co-production but also in the co-construction of public policy. The FQHC was set up in 1997 with the mission of promoting the development of social housing in the social economy sector. While created by the Quebec state, it has a structure consisting of a majority of stakeholders from various components of the social economy. It plays the role of gateway between the public sector, third sector and private sector. It is an intermediary body, a public space for deliberation which favours a reconciliation between the input from representative democracy and that from participatory democracy in public policy decision-making (Ducharme and Vaillancourt, 2000 and 2006; Dansereau, 2005; Bouchard and Hudon, 2005). The FQHC symbolizes and promotes the partnership between the third sector and the public sector in social housing, as three researchers explain:

> *"In Quebec, groups of non-profit organizations (NPOs) and co-operatives also play a major role as partners of the public authorities, with which they regularly negotiate the application of policy*

of public policy itself.

> *and programs. These organizations have become front-line players on the social housing scene; notably, they were associated with the creation, in 1997, of the Fonds québécois de l'habitation communautaire (a mediating and consultation body called upon to monitor the application of community-type social housing programs) and are among its managers."* (Divay, Séguin and Sénéchal, in Dansereau, 2005: 37) [Our translation]

This quotation draws attention to the participation by the FQHC and the third sector not only in the co-production of housing practices and policy, but also in their co-construction. That is what the researchers from the INRS are saying when they point out that stakeholders from the third sector were "associated with the creation of the FQHC" or that they "regularly negotiate the application of policy and programs." The FQHC is an original device which arose from co-construction and fosters it in return. It played a key role in particular in the development of the *AccèsLogis* and *Affordable Housing* programs in Quebec (Ducharme and Vaillancourt, 2006; Bouchard and Hudon, 2005: 12). As Marie Bouchard and Marcellin Hudon state, "the parameters of the [*AccèsLogis*] program were discussed and negotiated with the community" (2005: 5).

Social housing with community support is a fourth example of co-production and co-construction. This example clearly illustrates the contribution of the social economy to the co-production of new innovative practices, which often end up opening the way to the emergence of public policy co-produced and co-constructed with input from the social economy.

Social housing with community support is a fourth example of co-production and co-construction. This example clearly illustrates the contribution of the social economy to the co-production of new innovative practices, which often end up opening the way to the emergence of public policy co produced and co-constructed with input from the social economy. This issue has been closely monitored by LAREPPS since 1995. In a first exhaustive research on the topic, conducted on the practices of the Montreal federation of housing NPOs (*Fédération des OSBL d'habitation de Montréal*, or FOHM), LAREPPS showed that these innovative practices contributed to improving the living conditions of the FOHM's lessees (single people, homeless, with mental health or drug addiction problems, etc.) (Jetté et al, 1998; Thériault et al, 1997 and 2001; FOHM, 1997). LAREPPS emphasized above all that the lack of long-term funding of these practices was a problem, since they constantly depended on local and regional stakeholders' resourcefulness. Consequently, *the LAREPPS researchers recommended, as early as 1998, that the Quebec government adopt a clear, sustainable funding policy for the community support part in social housing practices with community support* for socially and socio-economically vulnerable individuals (Jetté et al, 1998: 198–199). These recommendations were often repeated in subsequent work on residential resource needs for a broader vulnerable clientele, in particular for elderly people experiencing a slight decrease in autonomy and disabled persons (Vaillancourt and Ducharme, 2001; Ducharme and Vaillancourt, 2002; Ducharme, Lalonde and Vaillancourt, 2005; Vaillancourt and Charpentier, 2005; Vaillancourt, 2007a; Proulx et al, 2006: 140–145). They were taken up again by other researchers (Dansereau, 2005: 38–39) and stakeholder groups, in particular the Quebec housing NPO network (*Réseau québécois d'OSBL d'habitation*) (RQOH, 2004 and 2007; Roy, 2007). They were repeated by public agencies concerned, such as the *Société*

d'habitation du Québec, municipal housing bureaus and the Quebec Ministry of Health and Social Services (*ministère de la Santé et des Services sociaux*, or MSSS) (MSSS and SHQ, 2007). In November 2007, the Quebec government announced a new public policy to *institutionalize* funding of the community support component in the social-housing-with-community-support formula (MSSS and SSQ, 2007). This example is striking, but it is not the only one.[23]

22 Among the other public policies on housing that were co-constructed with participation by the social economy and other stakeholders from civil society is the reform, introduced in 2002, of the rules of governance for municipal housing bureaus (Offices municipaux d'habitation, or OMH). In fact, among the provisions of Bill 49 amending the Act respecting the Société d'habitation du Québec, a number led to formal recognition of the lessees' right of association and encouraged participation by low-income housing lessee association representatives on the municipal housing bureaus' boards of directors (Morin, 2007: 149). The democratization of the form of governance of public social housing institutions stems from the dissemination in the public sector of certain innovations in governance practices previously tested in housing co-operatives and NPOs (Vaillancourt and Charpentier, 2005: chapter 4; Ducharme, 2006).

Conclusion

We have argued in favour of public policy capable of integrating elements of both co-production and co-construction.

In conclusion, we can summarize our thesis by saying that, in social housing as in other areas of practice and policy, the presence of the social economy contributes to a *triple democratization*. In fact, it fosters the democratization both of practices, of policy development (co-construction) and of operationalization of new policy (co-production). The growing presence of stakeholders from the social economy in social housing practices and policy responds to the aspiration of the population groups targeted by these interventions to exercise greater control over their living and housing conditions. The flexibility of the co-operative and association-based formulas leads to innovations, such as the participation of users and citizens in management, targeting of population groups that are marginalized or have special problems (women, Aboriginal communities, disabled persons, homeless, etc.), and reinforcement of the economic, social and political citizenship of certain fringes of society that are especially exposed to exclusion.

We were prompted, based both on literature reviews and on analyses of certain recent social policy reforms, to differentiate clearly between co-production and co-construction of public policy. We have observed that the social economy could participate both in the development and in the application of this public policy. At the same time, we have highlighted the fact that the social economy, depending on the configurations in which it stood, could contribute to the democratization and enhancement of public policy by making it more fair and inclusive in terms of redistribution of wealth and power.

In fact, we have argued in favour of public policy capable of integrating elements of both co-production and co-construction. Co-production is not a rare commodity. Moreover, it can very well exist in policy constructed by a hierarchical, authoritarian state that is used to deciding everything all on its own. For us, there are two issues to which priority should be given.

The *first issue* refers to the importance of legitimizing a form of co-production that calls on the third sector and offers an *alternative to the market co-production* sometimes known as the Welfare Mix or PPP. This form of co-production has long existed in many Northern and Southern societies, as the scientific literature reveals. But in that literature, the dominant current, while sometimes open to the third sector, conveys a neo-liberal and neo conservative vision of the state which reduces civil society to the private sector and seeks a public administration "influenced by an entrepreneurship in which the government is inspired by meeting the client's needs and not citizens' needs" (Marinez, 2007: 21–22). Fortunately, other writings refer to scenarios that interest us more, that is, to partnership formulas in which the social economy is recognized and supported by the public authorities. Hence the interest we have expressed in the writings of Pestoff (2006) and Cunill (2004), who conceptualized the benefits of partner-type practices between the state and the third sector. These papers put forward alternatives to the privatization and market co-production

By leaving the state the monopoly on the definition of public policy, are we not depriving ourselves of essential levers for fostering the development of policy that does not ignore the general interest and is open to democratic governance?

of the dominant current of New Public Management. They argue in favour of co-production based on co-operation between the state and the third sector, hypothesizing that this option is more contributory to the democratization of public policy.

The *second issue* concerns the importance of fostering, at least in certain public policy issues, a close bond between co-production and co-construction. In fact, if this bond is not made, is not participation by stakeholders from civil society (including the social economy) likely to remain enclosed in the organizational dimension of public policy while leaving the state responsible for looking after its institutional dimension all on its own? By leaving the state the monopoly on the definition of public policy, are we not depriving ourselves of essential levers for fostering the development of policy that does not ignore the general interest and is open to democratic governance? In our view, a very close conceptual and practical relationship can be established between co-production (of services of public interest and policy), on the one hand, and co-construction (of policy) on the other.

That is why, throughout our paper, we have argued in favour of a theoretical and practical position that valued participation by stakeholders from civil society and the market, without ignoring those from the social economy, not only downstream (at the moment of co-production), but also upstream (at the moment of co-construction) of public policy. We have expressed this position by building on the expertise of our Quebec and Canadian research teams on the social economy and of certain researchers belonging to CIRIEC International, including Lévesque and Thiry (forthcoming in 2008) and Enjolras (2006).

In closing, we acknowledge that in our perusal of the Latin American literature on the democratization of public policy, we did not formally find this distinction between co-production and co-construction of public policy. But it seemed to us that several Latin American researchers, starting from other theoretical avenues, came to this. For instance, the current in the literature pleading in favour of broadening "citizen control" over public policy (Marinez, 2007: 334–335; Garretón, 2007; Cunill, forthcoming in 2008) certainly targets, initially, opportunities for criticizing existing policy, which could have been constructed by the state all on its own. But, along the way, if the critical function becomes effective, is it not on the point of contributing to reshaping the content of public policy and becoming fully involved in its potential reconstruction? That discussion may be worth pursuing.

La démocratisation des politiques publiques: Une vision canadienne et québécoise

Résumé

Dans ce paper, l'auteur s'intéresse à la contribution de l'économie sociale à la démocratisation de l'État et des politiques publiques, en mettant à contribution la distinction entre la coproduction et la coconstruction. Dans la première partie du paper, il clarifie le sens donné aux principaux concepts utilisés (État, société civile, marché, économie sociale et solidaire, politiques publiques etc.). Dans la deuxième, il approfondit le concept de coproduction des politiques publiques. Ce concept a trait à la dimension organisationnelle des politiques. Il permet de problématiser la participation des acteurs de la société civile et du marché à la mise en oeuvre des services et des politiques d'intérêt public. Ensuite, dans la troisième partie, l'auteur se penche sur le concept de coconstruction qui a trait à la dimension institutionnelle des politiques publiques en mettant en lumière la participation des acteurs du marché et de la société civile à la définition de ces dernières. Tout en reconnaissant que la coconstruction des politiques publiques peut donner lieu à diverses configurations (néolibérales, corporatistes, démocratiques et solidaires), l'auteur montre sa préférence pour un modèle de configuration solidaire dans lequel l'État favorise des formes de gouvernance ouvertes à la participation d'acteurs sociaux du marché et de la société civile. La coconstruction qui retient l'attention est celle qui s'harmonise avec la recherche de l'intérêt général et fait de la place à la contribution de l'économie sociale. Enfin, dans la quatrième partie, le cas concret de l'évolution des politiques de logement social au Canada et au Québec au cours des vingt dernières années est examiné. Cet examen fait ressortir trois constats: 1) qu'il y a eu à la fois de la coproduction et de la coconstruction dans les politiques publiques de logement social; 2) que les acteurs de l'économie sociale, notamment les coopératives et

les OSBL d'habitation, y ont participé activement; 3) que cette participation de l'économie sociale a favorisé l'émergence de multiples innovations sociales qui ont contribué à l'amélioration et à la démocratisation des politiques publiques dans ce domaine de politiques sociales et publiques.

Introduction

Dans ce texte, nous parlerons beaucoup de démocratisation des politiques publiques au Canada. Mais nous le ferons en ayant la préoccupation d'établir des passerelles avec la thématique de la démocratisation des politiques publiques en Amérique latine. Notre réflexion sur les politiques publiques s'appuie, certes, sur l'expertise que nous avons développée concernant l'évolution historique et les réformes récentes des politiques sociales au Canada et au Québec. Mais cette réflexion est enrichie par le fait que, depuis une quinzaine d'années, pour mieux analyser les transformations de l'État et des politiques publiques dans notre pays, nous éprouvons le besoin de suivre de près des transformations analogues en cours dans certains pays d'Europe et d'Amérique latine. C'est dans ce contexte que nous avons fait quelques missions d'étude en Amérique latine et que nous suivons de près l'évolution de la littérature latinoaméricaine sur la démocratisation de l'État et des politiques publiques en étant attentif aux ressemblances et différences entre les sociétés du Nord et celles du Sud. Tout cela ne fait pas de nous un spécialiste de l'Amérique latine. Cela fait plutôt de nous un spécialiste de la transformation des politiques publiques du Nord qui s'intéresse au Nord en étant influencé par de multiples échanges avec des acteurs et des chercheurs du Sud qui partagent des questions de recherche semblables sur la démocratisation de l'État, de l'économie et de la société .[24]

En somme, nous allons rendre compte de certains résultats de nos recherches sur la démocratisation des politiques publiques. Nous le ferons d'une part en nous référant aux résultats de certaines recherches théoriques et empiriques sur des réformes spécifiques de politiques sociales en nous intéressant particulièrement à certaines réformes dans lesquelles on retrouve une coopération entre l'État et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Nous le ferons d'autre part en tenant compte de certaines recensions d'écrits concernant la participation des acteurs de la société civile, du marché, du tiers secteur et de l'économie sociale et solidaire à la démocratisation de l'État et des politiques publiques. Il faut comprendre ici que dans nos recherches, une part importante de l'originalité de notre problématique provient de ce que nous cherchons à faire la jonction entre divers segments de littérature scientifique qui évoluent souvent en étant fermés sur eux-mêmes. Nous faisons référence ici à des corpus de littérature concernant la réforme de l'État et de l'administration publique, la société civile, le tiers secteur et l'économie sociale et solidaire. Il nous apparaît que les chercheurs et acteurs spécialisés en économie sociale, dans le Nord comme dans le Sud, y gagneraient à mieux connaître les acquis des chercheurs et acteurs spécialisés dans le domaine de la réforme de l'État et des politiques publiques et vice-versa .[25]

24 Les pays d'Amérique latine avec lesquels nous avons eu la chance de suivre de plus près sur le plan de la recherche en lien avec nos centres d'intérêts sont l'Argentine, le Brésil, le Chili, Haïti et l'Uruguay.

25 Par exemple, en Amérique latine, lorsqu'on examine la littérature très riche sur la démocratisation de l'État et des politiques publiques dont témoigne par exemple la Revista del CLAD Reforma y Democracia depuis une dizaine d'années, en dépit de quelques exceptions (Elgue, 2004), on trouve peu de références à la littérature sur l'économie sociale et solidaire. D'autre part, du côté des chercheurs latinoaméricains reconnus pour leur expertise en économie sociale et solidaire (Vuotto, 2003; Corragio, 2004; Cattani, 2004; Corragio et Gaiger, 2007; Singer, 2007; Revista La otra

La coproduction fait référence à la participation des acteurs la société civile et du marché à la mise en œuvre des politiques publiques, tandis que la coconstruction fait référence à la participation de ces mêmes acteurs à l'élaboration des politiques publiques.

L'essentiel de notre propos, dans les pages qui suivent, consistera à rendre compte de certains de nos résultats de recherche, à la fois théoriques et empiriques, concernant l'impact « démocratisateur » de la participation de l'économie sociale à l'application et à la définition des politiques publiques. À cet effet, nous serons amenés à distinguer nettement deux concepts souvent traités comme des synonymes, soit celui de la *coconstruction* des politiques publiques et celui de leur *coproduction*. Pour nous, la différence entre les deux concepts est la suivante : la coproduction fait référence à la participation des acteurs la société civile et du marché à la mise en œuvre des politiques publiques, tandis que la coconstruction fait référence à la participation de ces mêmes acteurs à l'élaboration des politiques publiques. Ainsi, la coconstruction se situe en amont de l'adoption des politiques publiques, tandis que la coproduction survient en aval, au moment de leur mise en application.

Pour analyser les processus de coconstruction et de coproduction des politiques publiques, nous utilisons un cadre conceptuel attentif aux multiples configurations qui résultent de l'évolution concrète des interactions entre trois grandes sphères, soit l'État, le marché et la société civile. Par définition, les politiques publiques impliquent toujours une participation de la sphère étatique et des pouvoirs publics, puisque, sans intervention de l'État, il n'y a pas de politiques publiques. Mais la question à surveiller est la suivante: Est-ce que l'intervention de l'État dans la genèse et l'application des politiques publiques se fait avec ou sans la participation des acteurs du marché et de la société civile? Notre réponse à cette question sera que la démocratisation et l'amélioration des politiques publiques passent par la participation des acteurs collectifs et individuels du marché et de la société civile à leur création (coconstruction) et à leur application (coproduction). Évidemment, pour avoir de bonnes politiques publiques, il ne suffit pas de prendre parti en faveur de la coconstruction et de la coproduction. D'où notre souci de cerner les traits et conditions des configurations les plus compatibles avec l'amélioration et la démocratisation des politiques publiques. En outre, dans ces configurations, nous trouverons une certaine participation des acteurs de l'économie sociale.

Le texte est structuré autour de quatre grandes parties. Dans une première, nous clarifions quelques concepts, notamment ceux de politiques publiques, de société civile et d'économie sociale. Dans une seconde, nous nous penchons sur la coproduction des politiques publiques. Dans une troisième, nous examinons la coconstruction des politiques publiques, avec le souci d'identifier les traits d'un modèle de configuration plus démocratique et solidaire imprégnée par la contribution de l'économie sociale. Enfin, dans la quatrième partie, nous utilisons les résultats de nos recherches sur des cas concrets de réformes de politiques sociales notamment dans le domaine du logement social, pour montrer que le modèle démocratique et solidaire de coconstruction et de coproduction des politiques publiques, loin d'être seulement un modèle conceptuel se re-

economia, 2007), on se réfère peu à la littérature sur la réforme de l'État et de l'administration publique. Au Québec, on observe présentement des rapprochements entre des chercheurs de l'École nationale d'administration publiques (ENAP) et des chercheurs spécialisés en économie sociale (Côté, Lévesque et Morneau, à paraître en 2008).

trouve dans certaines réformes de politiques sociales qui ont surgi au Québec et au Canada au cours des 20 dernières années.

Il y a une étroitesse de vision qui appauvrit l'analyse des problèmes et la planification des solutions.

I- Quelques clarifications théoriques

Pour mieux saisir théoriquement et pratiquement l'analyse que nous faisons de la démocratisation des politiques publiques en étant attentifs à l'apport de l'économie sociale, il importe de s'entendre sur le sens que nous conférons à certains concepts clés retenus dans notre cadre conceptuel. Nous pensons particulièrement aux concepts d'État, de marché, de société civile, de tiers secteur, d'économie sociale, de politiques publiques et d'économie sociale et solidaire.

État, marché, société civile, tiers secteur, économie sociale

Dès l'introduction, nous avons annoncé que nous tiendrions compte des interactions entre *l'État, le marché et la société civile* pour cerner la nature et la portée des phénomènes de coconstruction et de coproduction des politiques publiques. Nous avons parlé aussi de la participation des acteurs du marché et de la société civile à la définition et à la mise en application des politiques publiques. Nous avons indiqué notre attrait pour une perspective théorique dans laquelle l'État travaille en équipe avec une diversité d'acteurs du marché et de la société civile. Ce faisant, nous avons réaffirmé notre attachement à une *approche tripolaire* attentive à l'évolution du partage des responsabilités entre les acteurs individuels et collectifs reliés à l'État, au marché et à la société civile (Olvera, 1999 : 20; Laville et Nyssens, 2001; Lévesque, 2003; Vaillancourt et Laville, 1998; Vaillancourt *et al*., 2004; Favreau, 2006). Opter pour une perspective tripolaire c'est se distancer des approches binaires qui dominent dans la littérature. Qu'il s'agisse de celles qui scrutent uniquement les interactions entre l'État et le marché ou de celles qui s'intéressent uniquement aux interactions entre l'État et la société civile. Dans un cas comme dans l'autre, il y a une étroitesse de vision qui appauvrit l'analyse des problèmes et la planification des solutions.

Concernant *l'État*, précisons que les acteurs qui s'y rattachent peuvent appartenir à une diversité de scènes politiques (locale, régionale, nationale, continentale, mondiale). Nous distinguons les branches traditionnelles du pouvoir politique que sont l'exécutif (ou les élus du parti politique qui dirige le gouvernement), le législatif (ou tous les élus des divers partis politiques), le judiciaire. Nous distinguons évidemment le *niveau politique* comprenant les personnes détenant un mandat à l'intérieur de la démocratie de représentation et le *niveau administratif* comprenant les personnes qui font partie de l'administration publique.

Au passage, nous notons que le *système politique* choisi par un pays, le nombre d'États peut augmenter ou diminuer. Dans les pays à système *unitaire* dont le Chili, l'Uruguay, Haïti, la France, l'Angleterre, etc., il y a moins d'États et, au sens formel, moins d'arènes où sont définies des politiques publiques. Dans les pays à système *fédéral* comme le Canada, le Mexique, le Brésil, l'Argentine, l'Allemagne, il y a plus d'États. C'est ainsi qu'au Canada, en plus de l'État

fédéral, il y a treize États provinciaux et territoriaux auxquels la Constitution donne des pouvoirs importants pour légiférer en matière de politiques sociales. Cela permet de comprendre pourquoi il est possible, dans ce texte, de distinguer l'État québécois de l'État canadien et de se référer à des réformes de politiques sociales québécoises qui sont spécifiques par rapport à celles que l'on trouve dans d'autres provinces ou encore au niveau de l'État fédéral. Aux yeux de certains chercheurs, il y a un lien à faire entre les difficultés de la décentralisation et le fait que le système politique chilien soit unitaire (Garreton, 2007 : 124 et 179; Waissbluth, Leyton et Inostroza, 2007).

Nous trouvons clarificateur le choix de distinguer la sphère de la société civile non seulement de l'État et du marché, mais aussi de la famille.

Concernant *le marché*, nous nous le représentons comme étant une sphère distincte de celle de la société civile. Cette clarification est importante, puisque nombre d'écrits sur la société civile entretiennent une confusion à ce sujet. Pour nous, le marché renvoie aux acteurs individuels et collectifs du marché du travail ou de l'économie de marché (les entreprises, les propriétaires et dirigeants, les gestionnaires, les travailleurs salariés et autonomes, les sans-emploi, etc.). Le marché renvoie aussi aux structures de représentation, dont les organisations patronales et syndicales .[26]

Concernant la *société civile*, nous reconnaissons qu'elle ne constitue pas une réalité homogène. Dans la mouvance du CRISES et du CIRIEC international (Lévesque, 2003; Lévesque et Thiry, à paraître; Enjolras, 2006) et en compagnie de certains chercheurs latinoaméricains (Dagnino, 2002; Olvera, 1999; Marinez, 2007; Garreton, 2007; Cunill, 2004; Oszlak, 2007), nous refusons à la fois de l'enjoliver et de la diaboliser et misons sur son potentiel démocratisateur. Nous avons pris bonne note de débats théoriques en cours, par exemple dans la revue *Voluntas*, concernant les avantages et inconvénients de définitions de la société civile qui seraient uniquement normatives (soucieuses de départager les « bonnes » et les « mauvaises » organisations), ou uniquement descriptives (gênées devant la possibilité d'inclure des organisations comme Al-Queda à l'intérieur de la société civile) (Munck, 2006). Nous optons pour une définition plutôt descriptive en retenant certains éléments avancés par Anheier: "Global civil society is the sphere of ideas, values, institutions, organizations, networks, and individuals that are (…)[27] , located *between* the family, the state, and the market ..." (2007 : p. 10-11). Dans cette définition, nous trouvons clarificateur le choix de distinguer la sphère de la société civile non seulement de l'État et du marché, mais aussi de la famille. Pour bien cerner les forces et limites de la société civile en lien avec la démocratisation des politiques publiques, il y a lieu de ne pas perdre de vue ses rapports avec l'État, le marché et la famille. Comme le préconise Garreton (2007 : 48-50), il faut tenir compte de la matrice sociohistorique et sociopolitique dans laquelle s'inscrit la société civile et cela sans éradiquer la place du conflit.

26 Les organisations syndicales et patronales représentent des acteurs qui sont ancrés dans le marché du travail, mais en tant qu'associations de défense des droits et intérêts de leurs membres, elles relèvent aussi de la société civile.

27 Dans cette citation, nous n'avons pas retenus les mots « based on civility » ajoutés par Anheier dans un effort pour réviser une définition antérieure de manière à tenir compte de critiques provenant d'un courant de littérature qui voulait une définition plus normative. Nous ne suivons pas Anheier dans cette voie, parce que son ajout d'un critère qualitatif tel « basé sur la civilité » génère plus de problèmes qu'il n'en solutionne. En effet, comment s'y prendre pour départager les organisations qui sont basées sur la civilité et celles qui ne le sont pas?

Nous souscrivons à une définition large et inclusive de l'économie sociale qui fait de la place à la fois à des composantes marchandes et à des composantes non marchandes.

Concernant le concept de *tiers secteur*, nous l'utilisons depuis une quinzaine d'années en privilégiant un courant de littérature européen[28] qui s'intéresse à la fois aux politiques sociales et à l'apport possiblement innovateur des organisations du tiers secteur dans la démocratisation des politiques sociales et publiques (Defourny et Monzon Campos, 1992; Means et Smith, 1994; Lewis, 1999 et 2004; Evers et Laville, 2004). Le concept de tiers secteur a moins d'extension que celui de société civile. D'autre part, il en a plus que celui d'économie sociale même si, dans nos écrits antérieurs, nous les avons souvent traités comme synonymes (Vaillancourt et al., 2004), un peu à la manière de Defourny et Monzon Campos (1992) et de Evers et Laville (2004).

Concernant les concept d'*économie sociale, d'économie solidaire et d'économie sociale et solidaire* commençons par préciser que nous n'opposons pas de façon importante les concepts d'économie sociale et solidaire. Ajoutons que nous aimons utiliser l'expression économie sociale et solidaire (ESS), dans la tradition du CIRIEC Canada (1998), du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et du Réseau intercontinental d'économie sociale et solidaire (RIPESS) .[29] En outre, nous souscrivons à une définition large et inclusive de l'économie sociale qui fait de la place à la fois à des composantes marchandes et à des composantes non marchandes, par exemple des organismes communautaires et coopératifs qui offrent des services de proximité à des personnes sans imposer de tarifs aux usagers pour ces services (Vaillancourt *et al.*, 2004; Vaillancourt, 2006 et 2008). Conséquemment, les acteurs de l'économie sociale peuvent avoir un ancrage à la fois dans la société civile (notamment pour l'économie sociale non marchande) et dans le marché (notamment pour l'économie sociale marchande).

La définition large et inclusive de l'économie sociale que nous préconisons met l'accent sur les valeurs et est influencée par l'apport de chercheurs belges (Defourny, Develtère et Fonteneau, 2001). Elle a été reprise au Québec par le Chantier de l'économie sociale (2001) et acceptée par le gouvernement du Québec et les partenaires sociaux au Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996 (Lévesque, Girard et Malo, 2001). D'après cette définition :

> *« Social economy organizations produce goods and services with a clear social mission and have these ideal-type characteristics and*

28 Dans la tradition européenne du tiers secteur, le tiers secteur tend moins à remplacer l'État qu'à lui apporter un contrepoids dans un contexte post-crise de l'État-providence. Dans notre examen de la littérature et des débats sur le tiers secteur, à l'intérieur par exemple des activités de l'International Society for Third Sector Research (ISTR), nous avons remarqué que les Latinos américains avaient plus tendance à suivre la tradition américaine que la tradition européenne, ce qui fait que la valorisation du tiers secteur s'harmonise moins bien avec la revalorisation de l'État.

29 Au Québec, nous avons fait le choix délibéré en 1998 de ne pas opposer les concepts d'économie sociale et solidaire et de mettre de l'avant une perspective d'économie sociale et solidaire (ESS) qui vise un nouveau modèle de développement qui se démarque à la fois du néolibéralisme et de l'étatisme (CIRIEC-Canada, 1998; Lévesque, 2003; Favreau, 2005 et 2006). Ce choix fait au Québec est différent de celui effectué en France par certaines mouvances d'économie solidaire qui, pour des raisons liées au contexte sociohistorique français, préfèrent opposer de manière importante les concepts d'économie solidaire et d'économie sociale (Laville, 1994 : 1-90). En Amérique latine, au Brésil notamment, on peut noter certains débats en cours concernant la pertinence ou pas d'opposer les concepts d'économie sociale et solidaire. C'est ainsi que dans le premier numéro de la Revista La Otra Economia, la direction de la revue présente celle-ci comme étant « la revista latinoamericana de la economia social y solidaria ». Toutefois, lorsqu'on examine le contenu du numéro, on découvre que plusieurs auteurs sont tentés d'accorder une préférence à l'appellation économie solidaire versus l'appellation économie sociale. De même, dans l'ouvrage collectif publié sous la direction de Cattani (2004), la majorité des auteurs provenant du Brésil et de l'Argentine préfèrent utiliser le concept d'économie solidaire.

objectives:

- *The mission is services to members and communities and non-profit oriented.*
- *Management is independent of government.*
- *Democratic decision-making by workers and/or users.*
- *People have priority over capital capital.*
- *Participation, empowerment, individual, and collective responsibility»*

(Chantier de l'économie sociale, 2001 : 29; Vaillancourt et al., 2004 : 315).

Le statut juridique de ces organisations et entreprises peut être celui de coopératives, d'associations, de mutuelles.

Les politiques publiques

Le concept de politiques publiques[30] englobe celui de politiques sociales[31] . Du même coup, il partage plusieurs des traits qui entrent dans leur définition. Les politiques publiques ont néanmoins plus d'extension que les politiques sociales. Elles peuvent comprendre aussi des politiques d'éducation, de transport, d'immigration, d'habitation, de développement local et industriel, d'environnement, etc.

Dans l'expression « politiques publiques », tout comme dans celle de politiques sociales, il y a le mot « *politiques* » qui fait référence à *l'intervention de l'État ou des pouvoirs publics*. Cette intervention tend à redistribuer les revenus et à soutenir la citoyenneté. Elle s'emploie à *favoriser l'intérêt général* qui se trouve menacé quand on s'en remet au simple fonctionnement des lois du marché ou qu'on fait appel aux seules ressources de la solidarité familiale. La recherche de l'intérêt général implique de la part de l'État des fonctions de *démarchandisation* et de *défamilialisation*, pour reprendre des formulations d'Esping-Anderson (1999). L'intervention des pouvoirs publics peut prendre une grande variété de formes dont celles des législations, règlements, énoncés de politiques, livres blancs, annonces budgétaires, mesures fiscales, etc. Sans intervention de l'État, il n'y a pas de politiques publiques. Cependant, en misant seulement sur l'intervention de l'État, il est difficile d'obtenir des politiques sociales et publiques de qualité. C'est ici que la distinction entre la coconstruction et de la coproduction des politiques commence à annoncer sa fécondité.

Dans les écrits récents consacrés à la définition des politiques sociales et ayant des implications pour la définition des politiques publiques (Vaillancourt et

30 Certaines idées sur les politiques publiques, développées dans Vaillancourt et Charpentier (2005 : p. 111-117) sont reprises ici.

31 En raison de notre expérience de recherche plus poussée dans le domaine des politiques sociales, une composante spécifique parmi d'autres du champ des politiques publiques, il découle que nous avons tendance à nous appuyer sur nos connaissances théoriques, historiques et empiriques développées dans le champ des politiques sociales pour aborder le concept et la réalité des politiques publiques.

En misant seulement sur l'intervention de l'État, il est difficile d'obtenir des politiques sociales et publiques de qualité. C'est ici que la distinction entre la coconstruction et de la coproduction des politiques commence à annoncer sa fécondité.

Ducharme, 2001; Vaillancourt, dans Tremblay, Tremblay et Tremblay, 2006 : p. 25-28), nous nous sommes appliqués à réconcilier deux objectifs: *valoriser l'intervention de l'État et trouver une manière de le faire sans évacuer l'apport des acteurs de la société civile et du marché, notamment ceux de l'économie sociale*. Ce travail est nécessaire plus que jamais depuis la fin de l'âge d'or des politiques de l'ère providentialiste. En effet, dans les années 1970 et 1980, nous avions souvent pris l'habitude, dans les milieux progressistes, de valoriser l'intervention de l'État en définissant son rôle comme s'il était le seul architecte des politiques sociales et publiques. Mais avec le recul pris à la suite de la crise de l'État-providence et de l'emploi dans les années 1980, certaines mouvances progressistes ont tenté de rajuster le tir pour resserrer les liens entre ces politiques et les besoins des communautés concernées (Jetté *et al*., 2000; Vaillancourt, Aubry et Jetté, 2003; Vaillancourt *et al*., 2004). Pour reprendre à nouveau une formulation de Garreton, la préoccupation de la gauche à la recherche d'un nouveau paradigme de développement est devenue double : Comment favoriser « un Estado protector y mucho mas activo en la vida economica y en la tarea redistributiva » tout en permettant « un mayor control ciudadano tanto del mercado como del Estado? » (Garreton, 2007 : 193-194).

Pour décortiquer les diverses étapes qui entrent en jeu dans la genèse d'une politique publique, nous nous référons souvent à *six dimensions* :

1) l'identification des *grandes finalités* pour atteindre l'intérêt général[32] ;

2) le choix des normes de *régulation* pour favoriser la qualité;

3) la détermination des modalités de *financement* (étatique, privé, mixte etc.);

4) la définition du partage des responsabilités sur le plan de la *gestion*;

5) l'aménagement du partage des responsabilités sur le plan de la *prestation* des services appartenant à la politique publique;

6) l'établissement de la politique d'*évaluation* concernant la politique publique.

Dans les années 1970 et 1980, nous avions souvent pris l'habitude, dans les milieux progressistes, de valoriser l'intervention de l'État en définissant son rôle comme s'il était le seul architecte des politiques sociales et publiques.

Ce découpage d'une politique publique en six composantes peut nous aider pour examiner les processus de coconstruction et de coproduction d'une façon fine et précise comme nous le verrons dans les sections suivantes. À condition cependant de ne pas le faire avec une rigidité mécanique qui nous ferait perdre de vue que les politiques publiques, une fois adoptées, ne deviennent jamais inamovibles. Au contraire, elles demeurent toujours exposées à être modifiées à nouveau, ce qui donne lieu à de multiples phases de-construction, de déconstruction et de reconstruction. Cela veut dire que les arrangements institutionnels issus de l'adoption des politiques publiques demeurent constamment

32 Nous en convenons, l'intérêt général n'est jamais atteint en totalité à un moment donné dans une société donnée. C'est un idéal type dont les sociétés peuvent se rapprocher à condition d'y tendre de toutes leurs forces avec des moyens appropriés.

susceptibles de bouger et qu'en conséquence, la production et la coconstruction des politiques publiques sont souvent à recommencer.

II- La coproduction des politiques publiques

Le mot coproduction revient souvent dans le langage courant, par exemple lorsqu'il est question de coproduction de films. La littérature internationale sur la coproduction est vaste et existe depuis plus d'une trentaine d'années. Elle s'intéresse d'une part à la coproduction des services d'intérêt public pour désigner des activités (ou des organisations ou des entreprises) dans lesquelles les usagers (ou clients ou citoyens) participent à la production et à la gestion au même type que les salariés (Laville, 2005).[33] Mais il y a, d'autre part, des écrits de recherche qui portent spécifiquement sur la coproduction des politiques publiques et ce sont ceux-là qui retiennent notre attention ici.

Quatre modèles de coproduction

La coproduction a trait à l'*application* (ou à l'organisation ou à la production) des politiques publiques. Elle a lieu lorsque l'État n'est pas seul à être impliqué dans la mise en œuvre d'une politique publique, mais partage des responsabilités avec des acteurs non étatiques soit du secteur privé, soit du tiers secteur, soit des deux secteurs à la fois. Quatre cas de figure peuvent apparaître ici.

- *Premier cas de figure, il n'y a pas de coproduction mais monoproduction*. La politique est financée par les fonds publics; elle est administrée par des organismes du secteur public étatique; les services sont dispensés par des employés du secteur public. Au Québec, la politique de la sécurité du revenu (ou de l'assistance sociale) est organisée selon ce modèle.

- *Deuxième cas de figure, il y a coproduction avec une participation exclusive ou principale d'acteurs du secteur privé*. Cela donne naissance à une forme de partenariat public privé (PPP). Au Québec, la politique publique d'hébergement et de logement concernant les personnes âgées en perte d'autonomie est organisée selon ce modèle dans la mesure où les résidences privées à but lucratif constituent la composante principale de l'offre de services, tandis que les composantes relevant du secteur public et du tiers secteur demeurent minoritaires (Vaillancourt et Charpentier, 2005). Dans certaines sociétés et domaines de politiques, ce type de configuration s'inscrit dans une perspective néolibérale préoccupée d'aménager le désengagement ou le non-engagement de l'État et de donner préséance à la logique marchande (Rouillard et al., 2004; Rouillard, 2006). Certaines politiques de privatisation instaurées au Brésil et en Argentine au cours des années 1990 ont été instaurées en suivant ce modèle.

- *Troisième cas de figure, il y a coproduction avec une participation princi-*

33 Dans un autre texte, nous avons examiné soigneusement les écrits portant sur la coproduction des services d'intérêt public, notamment ceux qui proviennent des sciences administratives et de la sociologie du travail (Vaillancourt, 2008 : 3-5). Cette question est abordée aussi par Pestoff, Osborne et Brandsen (2007 : 593).

pale ou exclusive d'acteurs du tiers secteur. L'État confie l'administration et la dispensation d'une partie ou de la totalité des services à domicile à des coopératives ou à des associations à but non lucratif, c'est-à-dire à des acteurs de l'économie sociale. Au Québec, la politique familiale des Centres de la petite enfance (CPE) impulsée depuis 1997 est organisée selon ce modèle. Le financement et la régulation de la politique relève principalement du secteur public, mais l'administration et la dispensation des services relève d'organismes du tiers secteur. Nous pouvons observer que ce type de coproduction surgit souvent dans le domaine des services de proximité : les services de transport; de collecte des ordures; de recyclage des déchets; de distribution de la nourriture; de logement social; d'aménagement des parcs et espaces publics; de services sociaux; etc. (Bresser et Cunill, 1998; Batley, 2007; Ndiaye, 2005). Certains chercheurs comme Oscar Oszlak ont fait ressortir la contribution potentielle des ONG à cet égard : « las ONG pueden cumplir un rol destacable en la coproduccion y cogestion de servicios socialmente valiosos» (2007 : 58).

L'offre de services relève principalement du secteur public, mais des composantes significatives relèvent du secteur privé et du tiers secteur.

- *Quatrième cas de figure, il y a coproduction avec une participation mixte d'acteurs du secteur privé et du tiers secteur*. Dans ce cas, l'administration et la dispensation des services à domicile relève d'une mixité d'organisations provenant à la fois du secteur public, du secteur privé et du tiers secteur, selon des pondérations qui varient. Le modèle qui prévaut au Québec dans la politique des services à domicile concernant les personnes âgées et handicapées s'apparente à ce cas de figure mixte. L'offre de services relève principalement du secteur public, mais des composantes significatives relèvent du secteur privé et du tiers secteur. Ce type de coproduction a été qualifié de « welfare mix » ou « mixed economy of welfare » par certains chercheurs (Evers et Laville, 2004 : 14-17; 137, 169; Pestoff, 2006 : 511-513).

En somme, la coproduction des politiques se déploie *sur le plan organisationnel* (dans l'organisation des produits et services) et il est possible de la trouver au plan *macro* (dans telle politique nationale dans tel domaine spécifique de politique publique) ou au plan *micro* (dans telle politique publique de tel gouvernement municipal) (Rich, 1981; Brito, 2002; Bifarello, 2000; Ndiaye, 2005; Kliksberg, 2007).

L'apport de la coproduction à la démocratisation des politiques publiques provient moins de la quantité d'acteurs du tiers secteur présents dans cette politique mais de la qualité des relations qui s'instaurent entre l'État et le tiers secteur.

Dans nos propres travaux de recherche et dans le présent texte, nous nous intéressons particulièrement au troisième cas de figure concernant la coproduction, c'est-à-dire au modèle de coproduction qui fait appel de manière significative à la participation des acteurs du tiers secteur et de l'économie sociale. Il ne s'agit pas d'idéaliser ce modèle et de vouloir l'imposer dans tous les domaines de politiques publiques. Mentionnons-le tout de suite pour éviter tout malentendu, *l'apport de la coproduction à la démocratisation des politiques publiques provient moins de la quantité d'acteurs du tiers secteur présents dans cette politique mais de la qualité des relations qui s'instaurent entre l'État et le tiers secteur* (Vail-

lancourt et Laville, 1998; Lewis, 1999 et 2004; Pestoff, 2006; Proulx, Bourque et Savard, 2007).

De toute manière, la coproduction impliquant la participation du tiers secteur donne lieu à une diversité de pratiques socioéconomiques qui fourmillent dans les sociétés du Sud (Bresser et Cunill, 1998; Bifarello, 2000; Ndiaye, 2005; Vitale, 2005; Batley, 2007) comme du Nord (Vaillancourt et Laville, 1998; Lewis, 1999 et 2004; Pestoff, 2006; Proulx, Bourque et Savard, 2007). Plusieurs chercheurs ont étudié cette forme de coproduction en y voyant une contribution possible à une plus grande démocratisation de l'économie et de la société (Favreau et Salam Fall, 2007; Cunill, 2004; Pestoff, 2006).

Parmi ces auteurs, il y a en a deux dont nous voulons souligner la contribution. Nous faisons référence à Nuria Cunill et à Victor Pestoff.

La contribution de Nuria Cunill

Nous passerons plus vite sur *la contribution de Nuria Cunill*, une experte chilienne en administration publique qui appartient à la mouvance progressiste du CLAD, parce que nous avons eu l'occasion d'examiner plus en profondeur sa contribution théorique dans un autre texte (Vaillancourt, 2007b : 11-12). Dans ses écrits, Nuria Cunill utilise formellement le concept de coproduction des politiques publiques. Par contre, elle n'utilise pas formellement ceux de tiers secteur et d'économie sociale et solidaire, tout en manifestant cependant une grande sensibilité à l'endroit des principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire. Dans un texte très riche sur la coproduction des politiques publiques , Cunill (2004) s'emploie à démontrer que la coproduction pourrait avoir une portée davantage démocratisatrice si l'État, dans la recherche de ses partenaires, cessait de conserver les yeux rivés sur le marché (et les entreprises privées à but lucratif) et commençait à voir la contribution possible d'un autre type d'acteurs. Elle manifeste cette sensibilité en faisant la distinction entre deux formes de réalités privées, soit le privé à but lucratif « guidé par une logique marchande » et le « privé guidé par la logique de la solidarité » qui renvoie entre autres aux coopératives et à certaines ONG (Cunill, 2004 : 26-28)[34] . Ce faisant, Cunill pointe un scénario de *coproduction solidaire* ou de coproduction « guidée par la logique de la solidarité ». Implicitement à tout le moins, elle se démarque d'une approche bipolaire (public /privé) et elle ouvre la voie à une problématique tripolaire (État / marché / tiers secteur)[35] .

La contribution de Victor Pestoff

Il y a aussi *la contribution de Victor Pestoff*, un politologue suédois d'origine

34 Voici un extrait significatif du texte de Cunill : « Las estructuras cooperativas autogestionadas por comunidades de base para la provisión de servicios públicos constituyen probablemente la máxima expresión de influencia ciudadana sobre la administración pública, a la vez que sea el modelo por excelencia del gobierno societal. Este tipo de instituciones que 'empodera' a los ciudadanos para ejercer un control sobre sí mismos, más que sobre otros está en las antipodas del modelo burocrático que crea pasividad política y dependencia. » (Cunill, 2004: 26)

35 Cette ouverture de Nuria Cunill à une problématique tripolaire est manifestée plus nettement encore dans un texte à paraître (Cunill, à paraître en 2008).

américaine qui a souvent contribué aux travaux du CIRIEC international en faisant des études de cas sur la participation du tiers secteur à la transformation des politiques publiques en Suède. Dans un article récent ayant pour titre « Citizens and co-production of welfare services », Pestoff rend compte d'une recherche comparative en cours dans huit pays européens concernant les services de garde à l'enfance. En utilisant le concept de coproduction, Pestoff se penche sur la configuration du partage des responsabilités entre l'État, le secteur privé et le tiers secteur dans les politiques publiques relevant de certaines municipalités suédoises. Il manifeste son intérêt pour une problématique de la coproduction dans laquelle le rôle de l'État a trait au financement et à la régulation, tandis que celui du tiers secteur se concentre dans la gestion et la dispensation des services de bien-être (Pestoff, 2006 : 517). Il argumente dans son article que, lorsque les organismes du tiers secteur sont associés à la coproduction de services collectifs à l'enfance, ils ont une capacité d'élargir et d'approfondir la gouvernance démocratique assumée par les pouvoirs publics. Ces formes de gouvernance ouvertes à la participation du tiers secteur se déploient souvent, en Suède, par exemple, dans les territoires locaux sous l'égide des pouvoirs publics municipaux. L'enjeu devient alors le partage de pouvoirs et de responsabilités (financières, politiques, pédagogiques et sociales) entre une diversité d'acteurs collectifs (dont les parents des enfants en garderie et le personnel des garderies) et les autorités publiques concernées sur le territoire local (2006 : 511-513). Pestoff marque ainsi sa préférence pour les services octroyés par le tiers secteur, soulignant que la participation des parents y est plus facile que dans les services publics ou privés à but lucratif (Pestoff, 2006 : 515). En somme, pour Pestoff, ce sont les organismes du tiers secteur qui sont les mieux placés pour favoriser cette participation plurielle à portée « démocratisante ». À certaines conditions, évidemment, dont le fait de pouvoir miser sur l'existence d'un financement public adéquat (2006 : 515) et d'une régulation appropriée (2006 : p. 517).

En somme, pour Pestoff, ce sont les organismes du tiers secteur qui sont les mieux placés pour favoriser cette participation plurielle à portée « démocratisante ».

À nos yeux, la contribution de Cunill, de Pestoff et d'autres auteurs dans la même veine théorique est importante pour la démocratisation des politiques publiques. Toutefois, cette contribution *semble se limiter à la dimension organisationnelle* de ces dernières, dans la mesure où la participation semble valorisée au moment de l'application des politiques et pas nécessairement au moment de leur définition. Avec un tel point de vue, nous nous trouvons près de la frontière entre la coproduction et la coconstruction des politiques publiques, mais nous ne la franchissons pas, ce qui est regrettable à nos yeux.

La coconstruction a trait aux politiques publiques au moment de leur élaboration et pas seulement au moment de leur mise en oeuvre. Elle se déploie en amont, c'est-à-dire au moment de leur gestation.

III- La coconstruction des politiques publiques et l'apport de l'économie sociale

Nous avons vu que la coproduction des politiques publiques, surtout lorsqu'elle est aménagée selon le troisième cas de figure qui confie un rôle important aux acteurs du tiers secteur, peut constituer une avancée importante pour la démocratisation. Toutefois, cette avancée demeure limitée et incomplète si elle s'en tient à la dimension organisationnelle. Pour dépasser cette limite, la coproduction doit se conjuguer avec des éléments de coconstruction au sens fort, laquelle se déploie sur le plan institutionnel en ayant trait à la fixation des orientations générales et des éléments fondateurs de la politique publique elle-même.

Dans cette section, nous nous penchons donc sur la coconstruction des politiques publiques en essayant de cerner diverses configurations auxquelles elle peut être associée et en privilégiant les traits d'une configuration démocratique dans laquelle l'économie sociale fournit une contribution significative. À la différence du concept de coproduction, celui de coconstruction des politiques publiques est peu mentionné dans les écrits, d'où l'importante de bien le baliser.

Nous l'avons déjà mentionné, la coconstruction a trait aux politiques publiques au moment de leur élaboration et pas seulement au moment de leur mise en oeuvre. Elle se déploie en amont, c'est-à-dire au moment de leur gestation. Notre intérêt pour la coconstruction des politiques publiques est lié à l'idée qu'elles peuvent devenir plus démocratiques si l'État accepte de ne pas les construire seul. Nous avançons que la démocratisation de ces politiques y gagnerait, du moins dans certaines sociétés, à certains moments dans certains domaines spécifiques de politiques, si l'État s'employait à les coconstruire en travaillant en partenariat avec les acteurs du marché et de la société civile, sans oublier ceux de l'économie sociale.

Pour dégager les conditions du modèle de coconstruction qui nous intéresse, il est éclairant de décliner une diversité de cas de figure dans lesquels l'État construit des politiques seul ou les coconstruit avec d'autres acteurs socioéconomiques.

La monoconstruction des politiques publiques

Il y a des moments historiques et des sociétés où l'État n'est pas coconstructeur des politiques publiques dans la mesure où il les construit seul. Pour saisir le sens du concept d'État partenaire dans la coconstruction des politiques, il est utile de le distinguer de son contraire.

Il s'agit de l'État autoritaire, hiérarchique et entrepreneur qui a émergé dans plusieurs *pays du Nord*, pendant les Trente Glorieuses (Enjolras, 2005 et 2006;

Vaillancourt, 2007b). Pensons, par exemple, à l'État français et à l'État fédéral canadien des années 1945-1975 et à l'État québécois de la Révolution Tranquille et de la réforme Castonguay des années 1960 et 1970. Dans ces cas de figures, la conception classique de l'imputabilité dans la démocratie représentative fait des élus politiques les seuls responsables de la reddition de comptes. Elle se fonde sur les leçons tirées des périodes historiques antérieures aux Trente glorieuses au cours desquelles l'État se laissait dériver au gré des forces du marché, de la famille et de la société civile. Mais cela conduit tout droit aux lacunes de l'État hiérarchique qui, pour mieux se démarquer du laisser-faire à la mode pendant la crise des années 1930, s'est retrouvé parfois à l'autre extrémité du pendule.

Dans les pays du Sud, notamment dans les pays latinoaméricains, la forme de l'État autoritaire et monoconstructeur des politiques publiques a prévalu historiquement sous d'autres formes que dans les pays du Nord. Dans certains pays, la tendance à la monoconstruire les politiques publiques demeure une séquelle des régimes des dictatures militaires comme celles qui ont prévalu au Chili de 1973 à 1989 (Garreton, 2007 : p. 77-82), au Brésil de 1965 à 1980 (Dagnino, 2002 : 21-76), en Argentine de 1976 à 1983 (Oszlak, 2007), en Uruguay, au Paraguay, en Bolivie, etc. Certes, depuis les années 1980 et 1990, ces pays ont connu la transition vers la démocratie, mais cette dernière demeure souvent fragile, incomplète et entravée par la persistance d'enclaves autoritaires. D'autre pays n'ont pas connu formellement de période de dictatures militaires, mais ils ont connu de longues périodes de guerres civiles, de coups d'État et d'ébullition révolutionnaire, comme ce fut le cas au Salvador, au Nicaragua et au Guatemala. Ou encore, ils ont connu une période de 70 ans de monopartisme, comme ce fut le cas au Mexique jusqu'en 2000 (Garreton, 2007 : 42-44; Marinez, 2007: 332-333). Il y a aussi le cas unique de cet autre pays qui s'appelle Haïti qui a conquis formellement son indépendance depuis 1804 mais qui, au cours des 200 ans qui ont suivi, pour une raison ou pour une autre, dont les 29 années de dictature sous les Duvalier Père et Fils (1957-1986), est toujours demeuré en attente d'un passage durable à la vie démocratique et de l'émergence d'un État de droit (Woog, 2004; Élie, 2006).

Ainsi, dans les sociétés du Nord comme du Sud, le modèle de la monoconstruction des politiques publiques demeure prégnant et fait obstacle au passage vers la coconstruction. On se trouve souvent en présente d'une forme d'État interventioniste et bureaucratique qui a tendance à se voir comme un arbitre au dessus de la mêlée, à la manière d'un grand planificateur, entrepreneur et opérateur. Cet État agit de manière autoritaire en se voyant comme le seul responsable des politiques publiques. Tout cela est compatible avec le recours à coproduction sous une forme ou l'autre, puisque rien n'empêche l'État de construire seul ses politiques, tout en utilisant le secteur privé et le tiers secteur pour les mettre en œuvre.

La coconstruction néolibérale

Pour qu'il y ait coconstruction des politiques publiques, il faut que *l'État favorise des formes de gouvernance ouvertes qui font place à la participation d'acteurs sociaux qui viennent des secteurs non étatiques, c'est-à-dire du marché et de la*

Il faut reconnaître que l'État n'est pas neutre. Il penche du côté de certaines forces sociales plutôt que d'autres et est ancré dans des rapports sociaux inégalitaires marqués par des clivages de classes, de genres, interculturels, etc.

société civile. Avant d'examiner les avantages de cette forme de coconstruction, il est important de se rappeler que, dans l'évolution récente des sociétés capitalistes, dans divers pays du Nord et du Sud, plusieurs politiques publiques coconstruites l'ont été grâce aux liens privilégiés instaurés entre l'État et les élites socioéconomiques ancrées dans les forces du marché. Sans renouer avec des représentations simplistes empruntées au structuro-marxisme popularisé au cours des années 1970 et suggérant que l'État est un instrument au service des classes dominantes (Harnecker, 1971)[36] , il faut reconnaître que l'État n'est pas neutre. Il penche du côté de certaines forces sociales plutôt que d'autres et est ancré dans des rapports sociaux inégalitaires marqués par des clivages de classes, de genres, interculturels, etc.

En somme, pour être en mesure de mieux saisir et favoriser l'apport possible et souhaitable du marché et de la société civile à la coconstruction des politiques publiques, il y a lieu de reconnaître que la coconstruction peut être conceptualisée et opérationnalisée de diverses manières dont certaines peuvent être moins compatibles que d'autres avec la poursuite de l'intérêt général. Pensons à deux formes de coconstruction en particulier, la coconstruction néolibérale et à la coconstruction corporatiste. Dans ces deux cas de figure, l'État entre dans des pratiques de coconstruction des politiques. Toutefois, l'objectif de poursuivre l'intérêt général est abandonné.

Dans la *coconstruction néolibérale*, à la mode ces années-ci dans plusieurs pays, notamment avec la popularité du courant managérial dominant du *New public management* (NPM) et la formule des Partenariats public privé (PPP), l'État est encouragé à construire des politiques publiques en coopérant avec le secteur privé, c'est-à-dire avec les acteurs socioéconomiques dominants de l'économie de marché. Dans cette coconstruction néolibérale, on trouve des arrangements institutionnels qui favorisent une régulation concurrentielle souvent qualifiée de quasi marchande (*Quasi-Markets*) dans la littérature du Royaume-Uni sur les politiques sociales. Cette régulation quasi marchande se reconnaît au fait que l'État ouvre la construction et la production des politiques à la participation des organisations du secteur public, du secteur privé et du tiers secteur, tout en invitant ces organisations à compétitionner les unes avec les autres pour l'obtention des contrats (Le Grand et Bartlett, 1993; Means et Smith, 1994; Lewis, 1999, 2004). Elle incarne une logique d'instrumentalisation marchande, par exemple par le biais de clauses contractuelles liées à la performance ou encore par des modalités de reddition de comptes encastrées dans les ententes de services. Finalement, elle s'inscrit dans une logique de « délestage » des responsabilités publiques vers d'autres acteurs, à moindres coûts et avec une garantie fragile pour la qualité des services et des emplois.

La coconstruction corporatiste

Il y a aussi le modèle de la *coconstruction corporatiste* qui est bien connu en

36 Nous faisons ici référence à un livre de Marta Harnecker (1971), disciple chilienne de Louis Althusser. Cet ouvrage a été fréquemment réédité à l'époque et sa diffusion a considérablement influencé le courant structuro marxiste dans plusieurs pays d'Amérique latine, de même qu'au Québec, au cours des années 1970.

Amérique latine. Ce modèle a été également à la mode au Québec sous des formes plus traditionnelles au cours des années 1940 et 1950 et sous des formes plus modernes au cours des années 1970 et 1980 avec la formule des sommets socioéconomiques sectoriels. Dans les deux variantes du modèle, on retrouve une forme de coopération entre les acteurs de la société politique, du marché du travail et de la société civile. Cependant, ces relations se déploient selon des modalités qui demeurent associées à une inégalité de représentation. Certains secteurs d'activité socioéconomique et acteurs liés au monde patronal et syndical sont inclus dans le dialogue et la délibération avec l'État, tandis que d'autres en sont exclus. Il en résulte que certains groupes d'acteurs ont plus de poids que d'autres et que la coconstruction des politiques publiques est accaparée par des intérêts particuliers[37] (Bresser Pereira et Cunill, 1998; Cunill, 2004; Brugué, 2004; Oszlak, 2007; Enjolras, 2006; Thériault, 2003; Garreton, 2007; Lévesque, 2007) .

La coconstruction démocratique et solidaire

La coconstruction démocratique et solidaire qui nous intéresse s'harmonise avec la recherche de l'intérêt général et garde ses distances avec les configurations néolibérales et corporatistes. Identifions quatre traits de cette configuration.

Premièrement, l'État demeure un partenaire pas tout à fait comme les autres. La thèse de la coconstruction suggère que l'État coconstruit les politiques en coopérant avec des coarchitectes provenant du marché et de la société civile. Tel que mentionné dans notre propos sur l'État stratège (Vaillancourt, 2007b), la thèse de la coconstruction ne signifie pas que l'État se retrouve exactement sur le même pied que les autres acteurs non-étatiques avec lesquels il coconstruit. En dernière instance, l'État se retrouve seul pour trancher les arbitrages et prendre ultimement les décisions (Pierre et Peters, 2000). Certes, il élabore les politiques en coopérant étroitement avec les acteurs de l'économie de marché et de la société civile[38] . Il dialogue, interagit et délibère avec les acteurs non étatiques. Il demeure à la fois au-dessus et à proximité d'eux. Ainsi, il évite de s'enfermer dans une position d'autosuffisance ou d'omnipotence.

Deuxièmement, la coconstruction démocratique mise sur une réforme de l'État lui permettant de devenir partenaire de la société civile sans pour autant cesser d'être partenaire des acteurs de l'économie de marché. Elle se différencie d'une coconstruction anti-capitaliste dans laquelle l'État serait partenaire de la société civile

37 Dans des pays d'Amérique latine comme le Mexique et l'Argentine, le corporatisme a donné des politiques sociales très clivées et clientélistes qui offrent des avantages à certains groupes sociaux (par exemple les fonctionnaires syndiqués) tout en laissant sans protection sociale de larges segments de la société.

38 Il convient de souligner que le débat est coloré par les intérêts particuliers de chaque acteur. L'important ici, c'est l'existence d'espaces publics dans lesquels les acteurs peuvent s'impliquer, même si souvent la politique définie ne parvient pas à donner satisfaction à l'intérêt particulier de chaque acteur. Par exemple, dans le cas de la définition et légitimation des politiques d'environnement au Québec, nous trouvons la participation du secteur privé et de la société civile, de même que celle de l'État. On note l'existence de certains espaces dans lesquels, d'une manière ou de l'autre, ces trois types d'acteurs peuvent s'impliquer dans la coconstruction (Conférence régionale des élus, Conseil régional de l'environnement, Bureau des audiences publiques sur l'environnement, BAPE, etc.). Toutefois, cela ne veut pas dire que le résultat final reencontre toujours les attentes de tous les acteurs impliqués (Maldonado González, à paraître en 2008).

contre les acteurs et les principes de l'économie de marché[39] . Elle s'inscrit dans une perspective d'économie plurielle (Lévesque, Bourque et Forgues, 2001 : p. 59-65) en ayant tiré les leçons des échecs du socialisme réel dans les anciens pays communistes depuis de la chute du mur de Berlin. Ainsi, elle cherche la rupture avec le néolibéralisme, mais pas avec l'économie de marché (Julliard, 2007). Elle vise une réforme de l'État que Jon Pierre (2005) qualifie de « réforme participative ». Cette réforme refuse à la fois de rester centrée sur l'État ou bien sur le marché. Dans cette réforme, la « force de l'État dérive de sa capacité de faire appel aux ressources de tous les segments de la société avec l'objectif d'atteindre des fins et des intérêts collectifs » (Pierre, 2005). Cette vision est pertinente dans les pays du Sud comme du Nord (Salam Fall, Favreau et Larose, 2004 : p. 1-43; Ndiaye, 2005).

Troisièmement, la coconstruction démocratique implique une délibération entre le meilleur de la démocratie représentative et de la démocratie participative (Thériault, 2003; Cunill, 2004; Enjolras, 2006). Cette façon de voir se distingue de certaines modes qui incitent d'un côté à démoniser la démocratie représentative (sous prétexte que tous les politiciens sont malhonnêtes) et, de l'autre, à discréditer la démocratie participative (sous prétexte qu'elle immobilise l'État en faisant de lui l'otage de groupes d'intérêt). Tout en reconnaissant que la démocratie représentative a le dernier mot en dernière instance, la coconstruction promue ici implique que les élus politiques instaurent des formes de gouvernance ouvertes et inclusives dans lesquelles le dialogue est favorisé entre les élus politiques et les leaders de la démocratie participative. Cela suppose l'existence d'interfaces, de lieux de médiation et de délibération, d'espaces publics, favorisant les passerelles (Enjolras, 2006; Dagnino, 2002). Cela exige aussi des qualités d'animation démocratique tant du côté des dirigeants de l'État et des partis politiques, que de ceux de la société civile. L'animation politique compétente et démocratique passe ici par la capacité de reconnaître et gérer les conflits, de favoriser l'élargissement des formes de gouvernance en incluant des acteurs socioéconomiques et sociopolitiques souvent exclus, ou peu écoutés (Brito, 2002; Brugué, 2004; Vaillancourt, 2007b).

Quatrièmement, la coconstruction démocratique et solidaire de politiques publiques de qualité implique la reconnaissance de la participation des acteurs de l'économie sociale de même qu'une relation de type partenarial entre l'État et ces acteurs. Il ne s'agit pas ici de demander un privilège pour l'économie sociale comme si on souhaitait qu'elle devienne un groupe de pression qui dicterait aux pouvoirs publics sa commande en termes de politiques publiques. Il s'agit plutôt de permettre à l'économie sociale d'exprimer sa voix parmi celles des autres acteurs au moment de la définition des politiques et programmes publics. L'enjeu c'est de permettre à l'économie sociale de dépasser le statut de simple instrument de l'État dans l'application de plans de politiques publiques coconstruites sans elle. C'est de permettre l'instauration d'une *relation partenariale, c'est-à-dire*

39 Avec d'autres auteurs (Favreau, 2005; Julliard, 2007; Garreton, 2007 : 91-92), il nous apparaît important de bien distinguer la rupture avec le capitalisme de celle avec le néolibéralisme, ce qui invite à parler du capitalisme et des alternatives au pluriel et pas seulement au singulier.

autre qu'instrumentale, entre l'État et l'économie sociale. Dans une interface partenariale, les acteurs de l'économie sociale conservent une certaine *autonomie* vis-à-vis de l'État (Proulx, Bourque et Savard, 2007; Lewis, 1999 et 2004; Vaillancourt et Laville, 1998; Thiry et Lévesque, à paraître en 2008).

Vue de cette manière, la coconstruction solidaire n'est pas un luxe mais une nécessité pour la démocratie.

En somme, vue de cette manière, la coconstruction solidaire n'est pas un luxe mais une nécessité pour la démocratie. En effet, lorsque les acteurs de la société civile et de l'économie sociale sont oubliés ou instrumentalisés dans la relation avec l'État, les politiques publiques sont appauvries, parce qu'elles reproduisent les travers d'une régulation concurrentielle ou bureaucratique. Du même coup, ces politiques publiques deviennent moins justes et équitables. D'où la critique adressée par l'économie sociale aux arrangements institutionnels que l'on trouve le plus souvent dans les initiatives à la mode des PPP. Cette critique reproche aux PPP de s'apparenter souvent à une coconstruction binaire qui fait appel au seul couple État / marché et se prive de l'apport de l'économie sociale (Conseil de la coopération du Québec, 2004; Chantier de l'économie sociale, 2001, 2005; Lévesque, 2003; Vaillancourt, 2007b).

Donc, après avoir pris nos distances tant avec le modèle de la monoconstruction qu'avec les modèles de coconstruction néolibérale et corporatiste, nous avons marqué notre préférence pour un modèle de coconstruction démocratique qui mise à la fois sur la participation des acteurs du marché et de la société civile sans oublier celle de l'économie sociale porteuse d'innovations sociales fondées sur des expérimentations réussies.

IV- Illustration du modèle de coconstruction démocratique à partir du cas du logement social[40]

Pour favoriser une meilleure saisie de la portée de nos positions théoriques, nous allons illustrer notre propos à partir de cas concrets de réformes de politiques sociales qui sont apparues au Canada et, plus particulièrement, au Québec. Cela permettra de voir que le modèle démocratique et solidaire de coproduction et de coconstruction des politiques publiques présenté plus haut constitue plus qu'un montage conceptuel. C'est un modèle qui a imprégné concrètement sa marque dans l'histoire récente du développement social au Québec. Pour documenter cette affirmation, nous évoquerons d'abord succinctement l'histoire des politiques sociales, puis nous nous pencherons sur le cas du logement social.

Rappel de l'histoire des politiques sociales en trois étapes

En tenant compte de l'objet d'étude retenu dans ce texte, nous pouvons relire l'histoire des politiques sociales en distinguant *trois étapes*[41] .

Dans une *première étape* (1920-1960), l'État québécois est très réticent à intervenir dans les politiques sociales et lorsqu'il le fait, il favorise la coproduction, mais pas la coconstruction des politiques publiques. Dans cette coproduction, dans le domaine de la santé et du bien-être par exemple, on trouve une forte utilisation d'organisations du tiers secteur fortement hégémonisées par l'Église. Pensons par exemple aux agences de services sociaux (à but non lucratif) des années 1950 et 1960. Dans cette coproduction, les relations entre l'État et les organismes du tiers secteur demeurent instrumentales plutôt que partenariales.

Dans une *deuxième étape* (1960-1980) qui correspond au développement de la Révolution tranquille et de la réforme Castonguay, l'État social québécois intervient relativement seul pour construire et produire des politiques sociales de type providentialiste (Jetté *et al.*, 2000). Cela donne lieu à une période de *monoconstruction* des politiques publiques assortie d'une dose modérée de coproduction. Dans cette coproduction, les acteurs du tiers secteur et de l'économie sociale ont une présence réelle mais marginale et à faible visibilité (Jetté, 2005 et 2008). La valorisation du « public étatique » se conjugue avec une dévalorisation du « public non étatique ».

Dans une *troisième étape* (1980-2008), qui apparaît en contexte de crise et de transformation de l'État providence, on trouve davantage de coproduction et de coconstruction des politiques sociales avec, dans certains domaines,

40 Les commentaires et suggestions de Marie-Noëlle Ducharme nous ont beaucoup aidés lors de la rédaction de cette section.

41 Pour une présentation plus détaillée de cette relecture historique , voir Vaillancourt, 2008 : 16-18 et 2007b : 14-19).

une participation des acteurs du marché et de la société civile à l'intérieur de laquelle l'économie sociale est présente et reconnue, notamment dans certaines réformes de politiques sociales à partir du milieu des années 1990 (Vaillancourt, 2003; Jetté, 2005; Ulysse et Lesemann, 2007).

Précisément, c'est au cours de cette troisième étape que l'on voit apparaître certaines réformes novatrices qui illustrent bien la configuration démocratique et solidaire de coconstruction des politiques publiques présentée dans la section 3. Dans ces réformes, on trouve, à des degrés qui varient, des relations partenariales entre l'État et l'économie sociale.

Le domaine du logement social constitue au Québec un laboratoire captivant sur le plan des innovations sociales et cela tant au chapitre des pratiques sociales que des politiques publiques.

Le cas du logement social

Dans nos production de recherche des 10 dernières années, nous avons suivi de près l'évolution de quelques réformes de politiques sociales qui illustrent le modèle de coconstruction solidaire présenté plus haut. Nous nous sommes intéressés entre autres aux dossiers de la coopération entre les organismes communautaires dans le domaine de la santé et des services sociaux, de même que dans le domaine de l'intégration au travail de personnes socialement vulnérables comme les jeunes, les personnes handicapées. Nous avons étudié le cas de la politique sociale familiale qui depuis 1997 a permis de développement de 1000 Centres de la petite enfance (CPE) qui interviennent auprès des enfants de zéro à 5 ans. Nous avons travaillé sur la transformation des politiques publiques concernant l'hébergement et le soutien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes handicapées. Nous avons aussi suivi de près l'évolution de la politique publique concernant le logement social concernant des personnes économiquement et socialement en difficulté . Dans toutes ces réformes, on trouve, dans des configurations qui varient, une certaine participation des acteurs de l'économie sociale et du tiers secteur à des formes de coproduction et de coconstruction des politiques publiques. Mais comme l'espace nous manque ici pour faire le point sur chacun des cas, nous allons nous limiter à celui du logement social.

Le domaine du logement social constitue au Québec un laboratoire captivant sur le plan des *innovations sociales* et cela tant au chapitre des pratiques sociales que des politiques publiques. L'évolution des pratiques et des politiques de logement social est passée d'un mode comprenant des éléments de coproduction (jusqu'en1990) à un mode résolument centré à la fois sur la coproduction et la coconstruction des politiques publiques, tout cela avec une forte participation de l'économie sociale. Pour mieux saisir le sens de cette affirmation, rappelons d'abord le contexte.

Premièrement, ces innovations sociales sont apparues paradoxalement dans un contexte budgétaire difficile. D'un côté, les provinces et les territoires au Canada disposent de minces marges de manœuvre fiscales pour faire du logement social. De l'autre, à partir de 1993, on assiste au retrait brutal du cofinancement de l'État fédéral. Ce financement permettait, depuis les années 1950, de part-

ager les coûts des nouveaux programmes de logement social mis de l'avant par les gouvernements provinciaux et territoriaux[42] . Dans ce contexte difficile, le Québec a été, avec la Colombie-Britannique et le Manitoba, l'une des rares provinces canadiennes à développer de nouveaux programmes de logement social (Vaillancourt et Ducharme, 2001; Dansereau, 2005 : p. 22-23).

Deuxièmement, ces innovations sont souvent apparues à travers des pratiques sociales qui ont émergé dans un territoire local ou régional, sans même bénéficier d'une politique publique contribuant à les appuyer. Une fois que ces pratiques sociales novatrices ont fait leurs preuves et été reconnues comme des expérimentations réussies, elles ont commencé à être publicisées et à devenir des points de référence, ce qui a eu pour effet d'inciter les décideurs publics à développer de nouvelles politiques publiques pour soutenir de telles pratiques. Ainsi, les politiques publiques permettent de diffuser et de pérenniser les innovations pertinentes testées dans des expérimentations concluantes. C'est ce que nous appelons le passage de l'expérimentation à l'institutionnalisation.

Troisièmement, les principaux protagonistes des innovations en logement social proviennent du tiers secteur et du secteur public. Parmi les acteurs du tiers secteur et de l'économie sociale, il y a les coopératives et les OSBL d'habitation, de même que leurs regroupements régionaux et nationaux. Mentionnons aussi les groupes de ressources techniques (GRT); le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU); les associations de locataires des Habitations à loyer modique (HLM) et leur fédération québécoise, etc. Les acteurs du secteur public sont aussi très impliqués, notamment avec le développement de pratiques d'actions communautaires dans les HLM) (Morin, Aubry et Vaillancourt, 2007; Morin, 2007). Parmi les acteurs du secteur public, il y a, certes, des élus responsables des dossiers d'habitation dans l'État québécois. Il y aussi des gestionnaires et intervenants appartenant aux Offices municipaux d'habitation (OMH), à la Société d'habitation du Québec (SHQ), à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et à d'autres organismes publics nationaux, régionaux et locaux appelés à collaborer avec les acteurs du secteur de l'habitation. Nous pensons entre autres à plusieurs acteurs du réseau de la santé et des services sociaux. En fait, depuis 20 ans, les innovations sociales qui ont permis l'avancement des pratiques et des politiques publiques en logement social ont souvent été le fruit d'une concertation étroite entre des acteurs de l'économie sociale et du secteur public.

Voici maintenant *quatre illustrations de la participation de l'économie sociale et du tiers secteur* à la coproduction et à la coconstruction des politiques publiques de logement social.

Le premier exemple témoigne de la participation de l'économie sociale à la coproduction des politiques publiques. Cette participation a commencé dès les années 1960, mais elle s'est amplifiée au cours des années 1970 lorsque l'État fédéral

42 Depuis l'année 2000, le gouvernement fédéral a recommencé à participer au financement de certaines initiatives provinciales. Mais il l'a fait de manière timide en référence à des programmes provinciaux concernant des clientèles très ciblées (exemple : les sans-abri).

a modifié ses programmes à frais partagés en matière de logement social, de manière à permettre aux provinces qui s'en prévalaient de développer de nouvelles unités de logement social qui pouvaient relever non seulement du secteur public (soit de la formule HLM), mais aussi des coopératives et des organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation. Le gouvernement du Québec ne tarda pas à se prévaloir de ce virage de la politique fédérale. Dès les années 1970, il a développé dans le domaine de l'habitation des programmes qui rompaient avec la monoproduction et misaient sur la coproduction[43] . En effet, en vertu de ces programmes, les nouvelles unités de logement créées provenaient de l'économie sociale comme du secteur public. On continuait à construire des HLM, mais on favorisait en même temps le développement de coopératives et d'OSBL d'habitation. Comme l'État québécois avait adopté sa politique d'habitation sur le tard (en 1968), la période de l'âge d'or des HLM a été de plus courte durée au Québec que dans d'autres provinces canadiennes. En conséquence, à partir des années 1980 et surtout des années 1990, la place de l'économie sociale dans le nombre total d'unités de logement est devenue historiquement plus importante au Québec que dans les autres provinces. Cette tendance s'est accentuée à partir de 1997, avec la mise en œuvre du programme AccèsLogis. Ce programme québécois donne la priorité aux projets issus des milieux locaux et favorise la participation de l'économie sociale dans l'application de la politique publique d'habitation. Grâce à AccèsLogis, 20 000 nouvelles unités de logement social ont été développées de 1997 à 2007. Or, parmi ces unités, les coopératives et les OSBL d'habitation représentent la très grande majorité (Vaillancourt et Ducharme, 2001; Ducharme, 2006).

Le deuxième exemple d'innovation touche la création des Groupes de ressources techniques (GRT) à la fin des années 1970, un dispositif qui a contribué à la consolidation de la participation de l'économie sociale à la coproduction de la politique publique d'habitation au Québec. La reconnaissance et le soutien des GRT par l'État québécois a signifié l'apparition d'un nouvel outil qui a favorisé l'émergence de plusieurs innovations en logement. Les GRT sont des organismes sans but lucratif, c.-à-d. des organismes relevant non pas du secteur public mais du tiers secteur. Ils se sont vus confier un rôle important à l'intérieur de l'application de la politique publique québécoise d'habitation des 25 dernières années. Ils partagent les valeurs de participation, de démocratisation, d'accessibilité et de développement local propres à l'économie sociale. Ils sont des compagnons de route indispensables des coopératives et OSBL d'habitation (Bouchard et Hudon, 2005).

Le Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC) constitue un troisième exemple qui témoigne de la participation de l'économie sociale non seulement à la coproduction mais aussi à la coconstruction des politiques publiques. Le FQHC est né en 1997 avec la mission de promouvoir le développement du logement social

43 Pendant que s'effectue ce passage de la monoproduction à la coproduction de la politique québécoise d'habitation, cette politique, tout comme la politique fédérale, demeure plutôt monoconstruite, dans le sens où la définition de la politique demeure l'affaire de l'État tout seul. Ainsi, dans les années 1980, Mais, plus tard, à partir des années 1990, la politique publique québécoise évoluera en direction de la coconstruction dans la mesure où les partenaires du tiers secteur associés à la production finiront par s'imposer dans l'élaboration de plusieurs pans de la politique publique elle-même.

Le logement social avec soutien communautaire constitue un quatrième exemple de coproduction et de coconstruction. Cet exemple illustre bien l'apport de l'économie sociale à la coproduction de nouvelles pratiques novatrices, lesquelles finissent souvent par ouvrir la voie à l'émergence de politiques publiques coproduites et coconstruites avec l'apport de l'économie sociale.

dans le secteur de l'économie sociale. Quoique créé par l'État québécois, il est doté d'une structure formée d'une majorité d'acteurs issus de diverses composantes de l'économie sociale. Il joue le rôle de passerelle entre le secteur public, le tiers secteur et le secteur privé. Il constitue une institution intermédiaire, un espace public de délibération, qui favorise le rapprochement entre l'apport de la démocratie représentative et celui de la démocratie participative dans les prises de décision de politique publique (Ducharme et Vaillancourt, 2000 et 2006; Dansereau, 2005; Bouchard et Hudon, 2005). Le FQHC symbolise et promeut le partenariat entre le tiers secteur et le secteur public en logement social comme l'expliquent trois chercheurs:

> *«Au Québec, les regroupements d'organismes à but non lucratif (OBNL) et de coopératives jouent également un rôle important comme partenaires des pouvoirs publics, avec lesquels ils négocient régulièrement l'application des politiques et des programmes. Ces organismes sont devenus des acteurs de premier plan sur la scène de l'habitation sociale; ils ont été notamment associés à la création, en 1997, du Fonds québécois de l'habitation communautaire (organisme de concertation appelé à encadrer l'application des programmes de logement social de type communautaire) et comptent parmi ses gestionnaires. »* (Divay, Séguin et Sénéchal, dans Dansereau, 2005 : p. 37).

Cette citation attire l'attention sur la participation du FQHC et du tiers secteur non seulement à la coproduction des pratiques et des politiques d'habitation, mais aussi à leur coconstruction. C'est ce que les chercheurs de l'INRS disent lorsqu'ils rappellent que les acteurs du tiers secteur ont été « associés à la création du FQHC » ou encore qu'ils « négocient régulièrement l'application des politiques et des programmes ». Le FQHC constitue un dispositif original qui a surgi de la coconstruction et la favorise en retour. Il a joué un rôle clé notamment dans l'évolution des programmes *AccèsLogis* et *Logement abordable* au Québec (Ducharme et Vaillancourt, 2006; Bouchard et Hudon, 2005 : 12). Comme l'affirment Marie Bouchard et Marcellin Hudon, « les paramètres du programme [AccèsLogis] ont été discutés et négociés avec le milieu communautaire » (2005 : p. 5).

Le logement social avec soutien communautaire constitue un quatrième exemple de coproduction et de coconstruction. Cet exemple illustre bien l'apport de l'économie sociale à la coproduction de nouvelles pratiques novatrices, lesquelles finissent ouvent par ouvrir la voie à l'émergence de politiques publiques coproduites et coconstruites avec l'apport de l'économie sociale. Ce dossier a été suivi de près par le LAREPPS depuis 1995. Dans une première recherche exhaustive sur le sujet, menée sur les pratiques de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), le LAREPPS a démontré que ces pratiques novatrices contribuaient à l'amélioration des conditions de vie des locataires de la FOHM (personnes seules, itinérantes, ayant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, etc.) (Jetté *et al.*, 1998; Thériault *et al.*, 1997 et 2001; FOHM, 1997). Le

LAREPPS a souligné surtout que le financement durable de ces pratiques faisait problème, puisqu'il relevait constamment de la débrouillardise des acteurs locaux et régionaux. En conséquence, *les chercheurs du LAREPPS ont recommandé, depuis 1998, que le gouvernement du Québec adopte une politique de financement claire et durable de la partie soutien communautaire dans les pratiques de logement social avec soutien communautaire* pour les personnes fragilisées sur le plan social et socioéconomique (Jetté et al., 1998 :198-199). Ces recommandations ont été souvent reprises dans des travaux ultérieurs portant sur les besoins de ressources résidentielles d'une clientèle vulnérable plus large, notamment pour les personnes âgées en perte légère d'autonomie et les personnes handicapées (Vaillancourt et Ducharme, 2001; Ducharme et Vaillancourt, 2002; Ducharme, Lalonde et Vaillancourt, 2005; Vaillancourt et Charpentier, 2005; Vaillancourt, 2007a; Proulx *et al.*, 2006 : 140-145). Elles ont été reprises par d'autres chercheurs (Dansereau, 2005 : p. 38-39) et par des regroupements d'acteurs, notamment le Réseau québécois d'OSBL d'habitation (RQOH, 2004 et 2007; Roy, 2007). Elles ont été répercutées par des organismes publics concernés comme la SHQ, des OMH et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (MSSS et SHQ, 2007). En novembre 2007, le gouvernement du Québec a annoncé une nouvelle politique publique pour *institutionnaliser* le financement de la composante soutien communautaire dans la formule du logement social avec soutien communautaire (MSSS et SSQ, 2007). Cet exemple est saisissant, mais il n'est pas le seul[44].

44 Parmi les autres politiques publiques d'habitation qui ont été coconstruites avec la participation de l'économie sociale et d'autres acteurs de la société civile, mentionnons la réforme, introduite en 2002, concernant les règles de gouvernance des Offices municipaux d'habitation (OMH). En effet, parmi les dispositions du projet de loi 49 qui a permis de modifier la Loi sur la société d'habitation du Québec, certaines ont permis la reconnaissance formelle du droit d'association des locataires et favorisé la participation des représentants des associations de locataires de HLM dans les conseils d'administration des OMH (Morin, 2007 : 149). La démocratisation de la forme de gouvernance des institutions publiques en matière de logement social provient de la diffusion, dans le secteur public, de certaines innovations des pratiques de gouvernance expérimentées auparavant dans les coopératives et les OSBL d'habitation (Vaillancourt et Charpentier, 2005: chapitre 4; Ducharme, 2006).

Nous avons plaidé en faveur de politiques publiques capables de réunir de façon intégrée à la fois des éléments de coproduction et de coconstruction.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons synthétiser notre propos en disant que, dans le logement social comme dans d'autres domaines de pratiques et de politiques, la présence de l'économie sociale contribue à une *triple démocratisation*. En effet, elle favorise à la fois la démocratisation des pratiques, celle de l'élaboration des politiques (coconstruction) et celle de l'opérationnalisation des nouvelles politiques (coproduction). La présence croissante des acteurs de l'économie sociale dans les pratiques et politiques de logement social vient répondre à l'aspiration des populations ciblées par ces interventions à exercer plus de contrôle sur leur condition de vie et de logement. La souplesse des formules coopératives et associatives permet des innovations comme la participation des usagers et citoyens à la gestion, le ciblage de populations marginalisées ou ayant des problèmes particuliers (femmes, communautés autochtones, personnes handicapées, sans abri, etc.) et le renforcement de la citoyenneté économique, sociale et politique de certaines franges de la société particulièrement exposées à l'exclusion.

Nous avons été amenés, en nous appuyant à la fois sur des recensions d'écrits et des analyses de certaines réformes récentes de politiques sociales à bien distinguer la coproduction et la coconstruction des politiques publiques. Nous avons constaté que l'économie sociale pouvait participer tant à l'élaboration qu'à l'application de ces politiques publiques. Du même coup, nous avons fait ressortir que l'économie sociale, dépendamment des configurations dans lesquelles elle s'inscrivait, pouvait contribuer à la démocratisation et à l'amélioration des politiques publiques en les rendant plus justes, inclusives et équitables sur le plan de la redistribution de la richesse et du pouvoir.

En fait, nous avons plaidé en faveur de politiques publiques capables de réunir de façon intégrée à la fois des éléments de coproduction et de coconstruction. La coproduction ne constitue pas une denrée rare. En outre, elle peut très bien exister dans des politiques construites par un État hiérarchique et autoritaire habitué à tout décider tout seul. Pour nous, il y a deux enjeux à privilégier.

Le *premier enjeu* renvoie à l'importance de légitimer une forme de coproduction qui fait appel au tiers secteur et offre une *alternative à la coproduction mercantile* qui est parfois qualifiée de *Welfare Mix* ou de PPP. Cette forme de coproduction existe depuis longtemps dans plusieurs sociétés du Nord et du Sud, comme en témoigne la littérature scientifique. Toutefois, dans cette littérature, le courant dominant, tout en étant parfois ouvert au tiers secteur, véhicule une vision néolibérale et néoconservatrice de l'État qui ramène la société civile au secteur privé et souhaite une administration publique « influencée par un esprit entreprenarial dans lequel le gouvernement est inspiré par la satisfaction des besoins du client et non pas par ceux des citoyens. » (Marinez, 2007 : 21-22). Heureusement, d'autres écrits font référence à des scénarios qui nous intéressent davantage, c.-à-d. à des formules de partenariat dans lesquelles l'économie sociale est reconnue et soutenue par les pouvoirs publics. D'où l'intérêt que nous avons manifesté à l'endroit des textes de Pestoff (2006) et Cunill (2004)

qui ont conceptualisé les avantages de pratiques partenariales entre l'État et le tiers secteur. Ces textes avancent des alternatives à la privatisation et à la coproduction mercantile du courant dominant du *New Public Management*. Ils argumentent en faveur d'une coproduction fondée sur une coopération entre l'État et le tiers secteur en faisant l'hypothèse que cette option est plus contributive à la démocratisation des politiques publiques.

Le *deuxième enjeu* a trait à l'importance de favoriser, du moins dans certains dossiers de politiques publiques, une jonction forte entre la coproduction et la coconstruction. En effet, si cette jonction n'est pas faite, la participation des acteurs de la société civile (ce qui inclut celle de l'économie sociale) ne risque-t-elle pas de demeurer enfermée dans la dimension organisationnelle des politiques publiques tout en laissant à l'État la responsabilité de s'occuper tout seul de leur dimension institutionnelle? En laissant à l'État le monopole de la définition des politiques publiques, est-ce qu'on ne se trouve pas à se priver de leviers indispensables pour favoriser le développement de politiques non oublieuses de l'intérêt général et ouvertes à une gouvernance démocratique? À nos yeux, une grande complicité conceptuelle et pratique peut s'établir entre la coproduction (des services d'intérêt public et des politiques), d'une part, et la coconstruction (des politiques) d'autre part.

En laissant à l'État le monopole de la définition des politiques publiques, est-ce qu'on ne se trouve pas à se priver de leviers indispensables pour favoriser le développement de politiques non oublieuses de l'intérêt général et ouvertes à une gouvernance démocratique?

C'est la raison pour laquelle, tout au long de notre texte, nous avons argumenté en faveur d'une position théorique et pratique qui valorisait la participation des acteurs de la société civile et du marché, sans oublier ceux de l'économie sociale, non seulement en aval (au moment de la coproduction), mais aussi en amont (au moment de la coconstruction) des politiques publiques. Nous avons articulé cette position en nous appuyant sur les acquis de nos équipes de recherche québécoises et canadiennes sur l'économie sociale de certains chercheurs appartenant au CIRIEC international dont Lévesque et Thiry (à paraître en 2008) et Enjolras (2006).

En terminant, reconnaissons que dans notre fréquentation des écrits latinoaméricains sur la démocratisation des politiques publiques, nous n'avons pas retrouvé formellement cette distinction entre la coproduction et la coconstruction des politiques publiques. Toutefois, il nous a semblé que plusieurs chercheurs latinoaméricains, à partir d'autres avenues théoriques, rejoignaient cette perspective. Par exemple, le courant de littérature qui plaide en faveur de l'élargissement du « contrôle citoyen » sur les politiques publiques (Marinez, 2007 : 334-335; Garreton, 2007; Cunill, à paraître en 2008) vise certes, dans un premier temps, des possibilités de critiquer les politiques existantes, lesquelles pourraient avoir été construites par l'État tout seul. Mais, en cours de route, si la fonction critique devient efficace, est-ce qu'elle n'est pas sur le point de contribuer à refaçonner le contenu des politiques publiques et à devenir partie prenante de leur éventuelle reconstruction ? Il y a peut être là une discussion à prolonger.

References/Bibliographie

ANHEIER, Helmut K. (2007). "Reflections on the Concept and Measurement of Global Civil Society," Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations, 18(1), March 2007, 1–15.

BATLEY, Richard (2007). "Governments and non-state service providers: Engaged or divorced?" Capacity.ORG, A gateway for capacity development, 30, March, 6 p. Text downloadable from www.capacity.org/en/content/view/full/262.

BIFARELLO, Mónica (2000). Public-Third Sector Partnerships. A Major Innovation in Argentinian Social Policy, Paper presented to ISTR Fourth International Conference, Dublin, July 2000, 30 p.

BOUCHARD, Marie J. and Marcellin HUDON (2005). Le logement coopératif et associatif comme innovation sociale émanant de la société civile, Montreal, Les cahiers de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, C-2005-01, April 2005, 19 p.

BRESSER PEREIRA, Luiz Carlos and Nuria CUNILL GRAU (dir.) (1998). Lo Público no estatal en la Reforma del Estado, Buenos Aires, Barcelona and Mexico City, Paidós and CLAD, 466 p.

BRITO, Morelba (2002). ""Buen gobierno" local y calidad de la democracia," Instituciones y desarrollo, 12 13, 249–275. Text available at www.iigov.org.

BRUGUÉ, Quim (2004). "Modernizar la administración desde la izquierda: burocracia, nueva gestión pública y administración deliberativa," Reforma y Democracia, CLAD, 29, June 2004.

CATTANI, Antonio David (Ed.) (2004). La otra economía, Buenos Aires, Universidad Nacional de General Sarmiento, Altamira and Fundación OSDE, 441 p.

CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (2001). De nouveau, nous osons… Document de positionnement stratégique, Chantier de l'économie sociale, Montreal, January, 30 p.

CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, in collaboration with the Canadian Community Economic Development Network (CCEDNet) and Alliance Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) (2005). Social Economy and Community Economic Development in Canada: Next Steps for Public Policy, Montreal, September 21, 2005, 95 p.

CIRIEC-Canada (1998). Appel pour une économie sociale et solidaire, Montreal, May 1998, 10 p.

CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC (CCQ) (2004). Vers un réel partenariat public / coopératif, Quebec City, September 10, 2004, 18 p.

CORAGGIO, José Luis (2004). La gente o el capital. Desarrollo local y economía del trabajo, Buenos Aires, Espacio Editores, 352 p.

CORAGGIO, José Luis and Luis Ignacio GAIGER (2007). "Presentación de esta Edición," Otra Economía. Revista Latinoamericana de Economía Social y Solidaria, 1(1), 2nd semester 2007, 4–7. See www.riless.org/otraeconomia.

CÔTÉ, Louis, LÉVESQUE, Benoît and Guy MORNEAU (dir.) (forthcoming in 2008). Pour un État stratège ouvert à la participation citoyenne, Quebec City, PUQ.

CUNILL GRAU, Nuria (2004). "La democratización de la Administración Pública. Los mitos a vencer," in Bresser Pereira, L. C., Cunill Grau, N., Garnier, L., Oszlak, O. and A. Przeworski (2004). Politíca y gestión

References/Bibliographie

pública, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, CLAD, 217 p.

CUNILL GRAU, Nuria (forthcoming in 2008). "La construcción de ciudadanía desde una institutionalidad pública ampliada," in PNUD (forthcoming), Contribuciónes al Debate: Estado y Democracía de Ciudadanía en América Latina, Ed. Myrsa, Lima.

DAGNINO, Evelina (dir.) (2002). Sociedad civil, esfera pública y democratización en América Latina: Brasil, Editora Unicamp, Fundo de cultura económica, Mexico City, 419 p.

DANSEREAU, Francine (dir.) (2005). Politiques et interventions en habitation. Analyse des tendances récentes en Amérique du Nord et en Europe, Quebec City, Les Presses de l'Université Laval and Société d'habitation du Québec, 240 p.

DEFOURNY, Jacques and José Luis MONZON CAMPOS (Eds) (1992). Économie sociale. Entre économie capitaliste et économie publique / The Third Sector. Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations, Brussels, CIRIEC and De Boeck Université, 459 p.

DEFOURNY, Jacques, DEVELTERE, Patrick and Benedicte FONTENEAU (Eds) (2001). La economía social en el Norte y en el Sur, Corregidor, Buenos Aires.

DUCHARME, Marie-Noëlle (2006). Les habitations à loyer modique publiques destinées aux aîné-e-s: Portrait sectoriel, Cahier du LAREPPS 06-05, Montreal, 88 p.

DUCHARME, Marie-Noëlle and Yves VAILLANCOURT, in collaboration with François Aubry (2002). Portrait des organismes sans but lucratif sur l'île de Montréal, LAREPPS in collaboration with the Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), Montreal, UQAM, Cahiers du LAREPPS, 02-05, May 2002, 80 p.

DUCHARME, Marie-Noëlle, LALONDE, Luc and Yves VAILLANCOURT (2005). "L'économie sociale au cœur des pratiques novatrices en logement social, l'expérience du Québec," in Amintas, Alain, Gouzien, Annie and Pascal Perrot (dir.), Les chantiers de l'économie sociale et solidaire, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 157–169.

DUCHARME, Marie-Noëlle and Yves VAILLANCOURT (2006). "À l'orée d'une gouvernance associative? L'expérience du Fonds québécois d'habitation communautaire," Économie et Solidarités, 36(1), 2005 [published in May 2006], 110–125.

ÉLIE, Jean Rénol (2006). Participation, décentralisation, collectivités territoriales en Haïti. La Problématique, Port-au-Prince, L'Imprimeur II, Sociologie, 324 p.

ENJOLRAS, Bernard (2005). "Économie sociale et solidaire et régimes de gouvernance," RECMA: Revue internationale de l'économie sociale, 296, May 2005, 56–69.

ENJOLRAS, Bernard (2006). Formes institutionnelles et changements institutionnels: le cas de la marchandisation des associations, doctoral thesis submitted as a partial requirement for the doctorate in sociology, UQAM, Montreal, June 2006, 232 p.

ESPING-ANDERSON, Gosta (1999). Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne, Paris, PUF, coll. Le lien social, 310 p.

EVERS, Adalbert and Jean-Louis LAVILLE (dir.) (2004). The Third Sector in Europe. Cheltenham, UK,

References/Bibliographie

Edward Elgar, 266 p.

FAVREAU, Louis (2005). Économie sociale et politiques publiques: la question du renouvellement de l'État social au Nord et de sa construction au Sud, Cahiers du LAREPPS 05-17, UQAM, Montreal, July 2005, 39 p.

FAVREAU, Louis (2006). "Social Economy and Public Policy," Horizons, 8(2), 6–15.

FAVREAU, Louis (2007). "Balance del contexto internacional en el plano político desde la perspectiva de la economía solidaria," uniRcoop, 5(1) (June 2007), 51–75.

FAVREAU, Louis and Abdou SALAM FALL (dir.) (2007). L'Afrique qui se refait. Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire, Quebec City, PUQ, 393 p.

FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) (1997). Évaluation de l'intervention du logement social avec support communautaire pour des personnes seules, à faible revenu et à risque de marginalisation sociale dans les quartiers centraux de Montréal. document-synthèse des résultats préliminaires de la recherché. LAREPPS-UQAM, FOHM, CLSC Plateau Mont-Royal, SHQ, Montreal, June 1997, 16 p.

GARRETÓN, Manuel Antonio (2007). Del Postpinochetismo a la Sociedad Democrática. Globalización y política en el Bicentenario, Santiago du Chili, Debate, 251 p.

HARNECKER, Marta (1971). Los conceptos elementales del materialismo histórico, sixth edition revised and enlarged (first edition in 1969), presentation by Louis Althusser, Siglo Veinteuno, Mexico City, 341 p.

JETTÉ, Christian, THÉRIAULT, Luc, MAHIEU, Réjean and Yves VAILLANCOURT (1998). Évaluation du logement social avec support communautaire à la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM). Intervention auprès des personnes seules, à faibles revenus et à risque de marginalisation sociale dans les quartiers centraux de Montréal, Final report on research conducted in partnership with the FOHM, the SHQ and CLSC du Plateau Mont-Royal, February 1998, 215 p.

JETTÉ, Christian, LÉVESQUE, Benoît, MAGER, Lucie and Yves VAILLANCOURT (2000). Économie sociale et transformation de l'État-providence dans le domaine de la santé et du bien-être: une recension des écrits (1990-2000), Sainte-Foy, PUQ, 202 p.

JETTÉ, Christian (2005). Le Programme de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux: une forme institutionnelle structurante du modèle québécois de développement social (1971-2001), doctoral thesis, Department of Sociology, UQAM, Montreal, 625 p. This text was published in 2007 as a research paper: Cahiers du LAREPPS, 07-07.

JETTÉ, Christian (2008). Les organisations communautaires et la transformation de l'État-providence. Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux, Quebec City, PUQ, 410 p.

JULLIARD, Jacques (2007). "Réinventer la gauche," Le nouvel observateur, 2219, May 17, 2007, 20–21.

KLIKSBERG, Bernardo (2007). "Cómo avanzar la participación en América latina, el continente más desigual? Anotaciones estratégicas," Reforma y Democracia, 37, February 2007, 37–80.

LAVILLE, Jean-Louis (dir.) (1994). L'économie solidaire. Une perspective internationale, Paris, Desclée de

References/Bibliographie

Brouwer, 336 p.

LAVILLE, Jean-Louis (2005). Sociologie des services. Entre marché et solidarité, Paris, Érès, 181 p.

LAVILLE, Jean-Louis and Marthe NYSSENS (dir.) (2001). Les services sociaux entre associations, État et marché. L'aide aux personnes âgées, Paris, La Découverte / MAUSS / CRIDA, 288 p.

LE GRAND, Julian and Will BARTLETT (dir.) (1993). Quasi-Markets and Social Policy, London, Macmillan, 241 p.

LÉVESQUE, Benoît (2003). "Fonction de base et nouveau rôle des pouvoirs publics : vers un nouveau paradigme de l'État." Annals of Public and Cooperative Economics, Oxford (Blackwell), 74(4), 489–513.

LÉVESQUE, Benoît (2007). Un siècle et demi d'économie sociale au Québec: plusieurs configurations en présence (1850-2007), Joint publication CRISES/ÉNAP/ARUC-ÉS, Montreal, April 2007, 80 p.

LÉVESQUE, Benoît, GIRARD, Jean-Pierre and Marie-Claire MALO (2001). "La antigua y nueva economía social. El caso de Québec," in DEFOURNY, Jacques, DEVELTERE, Patrick and Benedicte FONTENEAU (Eds) (2001). La economía social en el Norte y en el Sur, Corregidor, Buenos Aires, 299–333.

LÉVESQUE, Benoît and Bernard THIRY (forthcoming in 2008). "Conclusions: Concurrence et partenariat, deux vecteurs de la reconfiguration des nouveaux régimes de la gouvernance des services sociaux et de santé," in Bernard ENJOLRAS (dir.). Gouvernance et intérêt général dans les services sociaux et de santé, Brussels, Peter Lang (Collection Économie sociale & Économie publique).

LEWIS, Jane (1999). "Reviewing the Relationship Between the Voluntary Sector and the State in Britain in the 1990s," Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations, 10(3), September, 255–270.

LEWIS, Jane (2004). "The state and the third sector in modern welfare states : independence, instrumentality, partnership," in EVERS, A. and J.-L. LAVILLE (dir.) (2004). The Third Sector in Europe. Cheltenham, UK, Edward Elgar, 169–187.

MALDONADO GONZÁLEZ, Ana Lucía (forthcoming in 2008). La contribution de l'organisation communautaire et des participants à un mode de gouvernance civique en environnement dans trois régions administratives du Québec, doctoral thesis, School of Social Service, Faculty of Social Science, Laval University, Quebec City, 357 p.

MARIÑEZ NAVARRO, Freddy (dir.) (2007). Ciudadanos, decisiones públicas y calidad de la democracia, Limusa Noriega Editores, Mexico City, 346 p.

MEANS, Robin and Randall SMITH (dir.) (1994). Community Care. Policy and Practice, London, Macmillan, 277 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) and SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) (2007). Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social. Une intervention intersectorielle des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, Quebec City, MSSS and SHQ, November 2007, 57 p.

MORIN, Paul (2007). "Les pratiques d'action communautaire en milieu HLM : Un patrimoine d'expériences et de compétences," Nouvelles pratiques sociales, 19(2), 144–158.

References/Bibliographie

MORIN, Paul, AUBRY, François and Yves VAILLANCOURT (2007). Les pratiques d'action communautaire en milieu HLM. Inventaire analytique. Research report drafted by LAREPPS/UQAM for the Société d'habitation du Québec, Quebec City, Government of Quebec, May 2007, 179 p.

MUNCK, Ronaldo (2006). "Global Civil Society: Royal Road or Slippery Path," Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations, 17(4), December 2006, 325–332.

NDIAYE, Sambou (2005). La coproduction de services collectifs urbains en Afrique de l'Ouest, Canada Research Chair in Community Development, Comparaisons Internationales series, 22, Université du Québec en Outaouais, Gatineau, 25 p.

OLVERA, Alberto J. (dir.) (1999). La sociedad civil. De la teoría a la realidad, El Colegio de México, Mexico City, 362 p.

OSZLAK, Oscar (2007). "El Estado democrático en América Latina: Hacia el desarrollo de líneas de investigación," Nueva Sociedad, 210 (July-August 2007), 42–63.

OTRA ECONOMÍA (2007). Otra Economía. Revista Latinoamericana de Economía Social y Solidaria, 1(1), 2nd semester 2007, Buenos Aires, 133 p. Journal Available in PDF format at: www.riless.org/otraeconomia.

PESTOFF, Victor (2006). "Citizens and co-production of welfare services," Public Management Review, 8(4), 503–519.

PESTOFF, Victor, OSBORNE, Stephen P. and Taco BRANDSEN (2006). "Patterns of co-production in public services. Some concluding thoughts," Public Management Review, 8(4), 591–596.

PIERRE, Jon and B. Guy PETERS (2000). Governance, Politics and the State, New York, MacMillan Press Ltd and St. Martin's Press, 231 p.

PIERRE, Jon (2005). "¿"Poder para"... o "poder sobre"?: repensando la fuerza del Estado," Reforma y Democracia, 32, June 2005.

PROULX, Jean, DUMAIS, Lucie, CAILLOUETTE, Jacques and Yves VAILLANCOURT (2006). Les services aux personnes ayant des incapacités au Québec. Rôle des acteurs et dynamiques régionales, Montreal, Cahiers du LAREPPS, 06-12, November 2006, 217 p.

PROULX, Jean, BOURQUE, Denis and Sébastien SAVARD (2007). "The Government-Third Sector Interface in Quebec," Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations, 18(3) (September 2007), 293–307.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION (RQOH) (2004). Pour un programme de financement du soutien communautaire en OSBL d'habitation, RQOH, Montreal, December 2004, 12 p.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION (RQOH) (2007). Parce que l'avenir nous habite. Les actes du colloque. Jeudi 9 novembre 2006, Montreal, RQOH, January 2007, 64 p.

RICH, Richard C. (1981). "Interaction of the Voluntary and Governmental Sectors: Toward an Understanding of the Coproduction of Municipal Services ," Administration and Society, 13(1), 59–76.

ROUILLARD, Christian, MONTPETIT, Éric, FORTIER, Isabelle and Alain G. GAGNON (2004). La réin-

References/Bibliographie

génierie de l'État. Vers un appauvrissement de la gouvernance québécoise, Quebec City, PUL, 181 p.

ROUILLARD, Christian (2006). "Les partenariats public-privé et la reconfiguration de la gouvernance: Réflexion sur la construction d'un État entropique," Les Cahiers du 27 juin, 3(1), Winter / Spring 2006, 33–37.

ROY, François (2007). "Pour une reconduction du Programme AccèsLogis," Le Devoir, May 23, 2007, A7.

SALAM FALL, Abdou, FAVREAU, Louis and Gérald LAROSE (dir.) (2004). Le Sud… et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives? Le renouvellement des modèles de développement, PUQ and Karthala, Quebec City, 385 p.

SINGER, Paul (2007). "Economia Solidária: democracia e conflitos entre iguais," Otra Economía. Revista Latinoamericana de Economía Social y Solidaria, 1(1), 2nd semester 2007, 14–16.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon (2003). "L'avenir de la social-démocratie au Québec," in Venne, Michel (dir.), L'annuaire du Québec 2004, Montreal, Fides, 631–640.

THÉRIAULT, Luc, JETTÉ, Christian, MATHIEU, Réjean and Yves VAILLANCOURT (1997). "Qualité de vie et logement social avec 'support communautaire' à Montréal," Canadian Social Work Review / revue canadienne de service social, 14(1), Winter 1997.

THÉRIAULT, Luc, JETTÉ, Christian, MATHIEU, Réjean and Yves VAILLANCOURT (2001). Social Housing with Community Support: A Study of the FOHM Experience, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, 33 pages. http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/fohm.pdf.

TREMBLAY, Marielle, TREMBLAY, Pierre-André and Suzanne TREMBLAY (dir.) (2006). Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale, Québec, PUQ, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, 358 p.

ULYSSE, Pierre-Joseph and Frédéric LESEMANN (2007). Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré. Le cas de Trois-Rivières, Quebec City, Presses de l'Université du Québec, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 154 p.

VAILLANCOURT, Yves and Jean-Louis LAVILLE (1998). "Les rapports entre associations et État: un enjeu politique," Revue du MAUSS semestrielle, 11, 1st semester 1998, 119–135.

VAILLANCOURT, Yves and Marie-Noëlle DUCHARME (2001), with the collaboration of Robert Cohen, Claude Roy and Christian Jetté, Social Housing – A Key Component of Social Policies in Transformation: The Quebec Experience, Ottawa, The Caledon Institute of Social Policy, September 2001, 35 p. www.caledoninst.org.

VAILLANCOURT,Yves and Louise TREMBLAY (Eds.) (2002). Social Economy, Health and Welfare in Four Canadian Provinces, Halifax, Fernwood Publishing, 173 p.

VAILLANCOURT, Yves, AUBRY, François and Christian JETTÉ (dir.) (2003). L'économie sociale dans les services à domicile, Quebec City, Presses de l'Université du Québec, 341 p.

VAILLANCOURT, Yves, AUBRY, François, KEARNEY, Muriel, THÉRIAULT, Luc and Louise TREMBLAY (2004). "The Contribution of the Social Economy Towards Healthy Social Policy Reforms in Canada: A Quebec Viewpoint," in Dennis Raphael (Ed.), Social Determinants of Health. Canadian Perspectives,

References/Bibliographie

Toronto, Canadian Scholars' Press Inc., 311–329.

VAILLANCOURT, Yves and Michèle CHARPENTIER (dir.) (2005). Les passerelles entre l'État, le marché et l'économie sociale dans les services de logement social et d'hébergement pour les personnes âgées, Montreal, LAREPPS, November 2005, 165 p.

VAILLANCOURT, Yves (2003). "The Quebec Model in Social Policy and Its Interface with Canada's Social Union," in Fortin, S., Noël, A. and F. St-Hilaire (Eds), Forging the Canadian Social Union: SUFA and Beyond, Montreal, Institute for Research on Public Policy, 157–195.

VAILLANCOURT, Yves (2006). "Le tiers secteur au Canada, un lieu de rencontre entre la tradition américaine et la tradition européenne," Canadian Review of Social Policy, 56, 23–39.

VAILLANCOURT, Yves (2007a). "Le cadre national sur le soutien communautaire en logement social : un test pour la réforme Couillard," RQOH (2007). Parce que l'avenir nous habite. Les actes du colloque. Jeudi 9 novembre 2006, Montreal, RQOH, 35–40.

VAILLANCOURT, Yves, in collaboration with Philippe Leclerc (2007b). Vers un État stratège, partenaire de la société civile, Cahiers du LAREPPS 07-10, jointly published with Les Cahiers du CRISES and Les Cahiers de l'ARUC-ISDC, Montreal, December 2007, 30 p. [This paper is forthcoming in 2008 as a chapter in a work on the État stratège to be published by PUQ under the direction of Louis Côté, Benoît Lévesque and Guy Morneau].

VAILLANCOURT, Yves, in collaboration with Philippe Leclerc (2008). Note de recherche sur l'apport de l'économie sociale dans la coproduction et la coconstruction des politiques publiques, Cahiers du LAREPPS 08-01, jointly published with Les Cahiers du CRISES and Les Cahiers de l'ARUC-ISDC, January 2008, 32 p.

VITALE, Denise (2005). "Reforma del Estado y democratización de la gestión pública: la experiencia brasileña del Presupuesto Participativo," Reforma y Democracía, 33, October 2005.

VUOTTO, Mirta (Ed.) (2003). Economía social. Precisiones conceptuales y algunas experiencias históricas, Buenos Aires, Universidad Nacional de General Sarmiento, Altamira and Fundación OSDE, 255 p.

WAISSBLUTH, Mario, LEYTON, Cristian and José INOSTROZA (2007). "La descentralización en Chile 1990-2005: asignatura pendiente," Reforma y Democracia, 37, February 2007, 223–242.

WOOG, Patrick (2004). Haïti Métamorphoses, Haïti Futur, 262 p.

Feedback on the Occasional Papers

Please let us know what you found helpful in this Occasional Paper:

How could the Occasional Paper Series be improved?

Is there anything that needs to be changed in the text?

Name and contact info (optional):

Mail to:
Canadian Social Economy Research Partnerships
c/o Canadian Social Economy Research Hub
University of Victoria
University House 2 - Rm 109
P0 Box 3060 STN CSC
Victoria BC V8V 3R4
Canada

Tel: 250.472.4976
Fax: 250.472.4341
secoord@uvic.ca
www.socialeconomyhub.ca

The Canadian Social Economy Research Partnerships
Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale

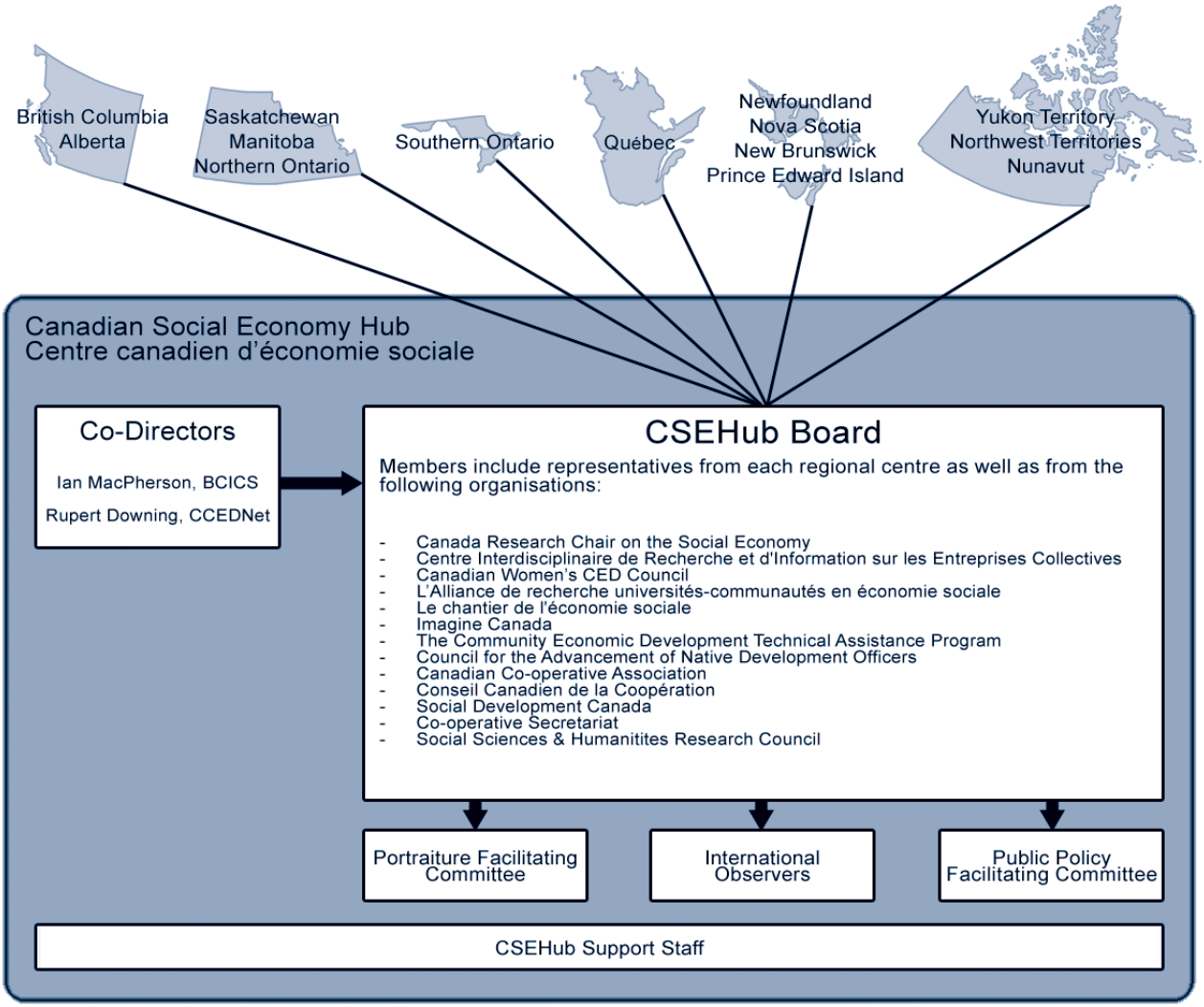

Questions? Please Contact Us

Annie McKitrick, Project Officer/Coordinatrice
Telephone: (250) 472-4976
Fax: (250) 472-4541
Email: secoord@uvic.ca
Website: www.socialeconomyhub.ca
www.centreeconomiesociale.ca

Canadian Social Research Partnerships
Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale
C/O BC Institute for Co-operative Studies
University of Victoria, University House 2
Room 109
PO Box 3060 STN CSC
Victoria BC V8W 3R4

British Columbia Institute for Co-operative Studies

University of Victoria

The Canadian CED Network
Le Réseau canadien de DÉC

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Canada